

## 70 ans de statistiques sur l'activité des femmes : zones d'ombre et coups de projecteurs

Monique Meron<sup>1</sup>

### Résumé.

Le regard des professionnel-le-s du chiffre a plusieurs fois changé de point de vue, et compter les femmes a souvent imposé des questions particulières aux statisticien-ne-s du travail.

Les principales tendances statistiques connues sur l'activité des femmes en France sont revisitées en s'interrogeant sur l'impact induit par certaines modifications dans les outils statistiques. Les spécificités du travail des femmes, les débats qu'elles suscitent plus particulièrement, montrent que les statistiques peuvent momentanément oublier ou accentuer un phénomène social. Des sujets, d'abord originaux, ont ensuite rallié les séries et productions habituelles. En interaction avec la société et avec celles et ceux qui les fabriquent, les chiffres confortent les stéréotypes ou, au contraire, contribuent à les contrer, selon les sujets et les époques.

Regard externe et réflexion interne se répondent et s'alimentent. En écho aux changements de la société, quelques épisodes rappellent que l'Insee s'est ponctuellement interrogé en tant qu'institution sur ses propres pratiques. Entre agacement et conviction, les statisticien-ne-s se préoccupent parfois de leur rôle concernant les inégalités entre hommes et femmes.

---

<sup>1</sup> Insee-Direction des statistiques démographiques et sociales, 18 bd A.Pinard, 75014 Paris  
[monique.meron@insee.fr](mailto:monique.meron@insee.fr)

En 1947, Alfred Sauvy, dans la préface au livre de Jean Daric sur *L'activité professionnelle des femmes en France*, met en évidence l'acuité des débats en cours chez les économistes et démographes de l'époque, à propos du travail rémunéré des femmes. Dans cette société d'après guerre, deux conceptions s'affrontent : celle de la femme au foyer dont le rôle est de « tenir son intérieur familial » : élever des enfants, faciliter l'environnement de l'homme, qui consacre temps et énergie à son travail et procure ainsi le revenu utile au ménage. L'autre point de vue, c'est d'encourager les femmes à rejoindre les rangs d'une main d'œuvre nécessaire dans un contexte de reconstruction, de « libérer la femme du travail domestique et instituer une égalité aussi grande que possible entre les sexes ». « Sans être absolument nouveau, le dilemme se pose aujourd'hui de façon de plus en plus impérative » écrit A.Sauvy en 1947 et l'auteur de l'ouvrage souligne « la concurrence entre les deux responsabilités fondamentales de la femme : fonction maternelle et familiale d'une part, rôle économique d'autre part »<sup>2</sup>. 70 ans après, le taux d'activité des femmes en France et leur indice de fécondité sont parmi les plus élevés d'Europe. Le débat s'est modifié mais est-il vraiment clos ?

Sachant que compter et conter ont la même étymologie (du latin : *computare*, calculer), chiffrer et raconter l'histoire des chiffres vont bien de pair. Grâce aux travaux de statisticiens comme Alain Desrosières et à l'enseignement d'ethnologues comme Robert Jaulin<sup>3</sup>, on sait qu'il est indispensable de se souvenir que le chiffre est fabriqué, qu'il provient d'une collecte et d'un traitement particuliers et que ce qu'il donne à voir dépend du contexte politique (au sens large) des observateurs. Sans du tout prétendre à l'exhaustivité, quelques exemples illustrent ici ces liens entre productions et interprétations des statistiques sur l'activité des femmes en France métropolitaine.

Cet article propose d'abord de revisiter les principales tendances statistiques connues sur l'activité des femmes en France, tout en s'interrogeant sur l'impact de quelques changements de points de vue dans les outils statistiques, au niveau des concepts, définitions, questionnaires, procédures de fabrication.

Dans un deuxième temps on s'intéressera aux spécificités du travail des femmes, aux questions qu'elles suscitent plus particulièrement, et à l'évolution de certains débats.

Enfin, sans relier complètement ce point de vue aux évolutions précédentes, on abordera rapidement comment l'Insee s'est interrogé en tant qu'institution sur ses propres pratiques vis-à-vis des statistiques sur les femmes et sur la place des statisticiennes.

Ce travail reprend en partie celui fait en collaboration avec Margaret Maruani<sup>4</sup>. Il s'appuie essentiellement sur les données des recensements de la population et des enquêtes Emploi, sources actuellement exploitées et mises à disposition par la Direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee et par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du Ministère du travail, et objets de recherches à l'institut national d'études démographiques (Ined). Un grand merci et un sincère hommage aux équipes en charge de ces travaux, qui contribuent à alimenter ces débats et bien d'autres.

---

<sup>2</sup> Jean Daric (1947) *L'activité professionnelle des femmes en France*, Travaux et documents Cahier n°5, Ined, et Puf, Préface de Alfred Sauvy et introduction de Jean Daric, pages 6 et 9.

<sup>3</sup> Robert Jaulin (1974) *Gens de soi, gens de l'autre, Esquisse d'une théorie descriptive*, Paris, 10/18.

<sup>4</sup> M.Marvani, M.Meron (2012) *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, La découverte.

# 1. Travail et chômage des femmes en France

Les grandes tendances de l'évolution de l'activité féminine depuis la deuxième guerre mondiale sont très connues : facilitée par la généralisation du salariat et par la tertiarisation de l'économie, la montée de l'activité féminine est impressionnante. De plus, l'allongement des études et la qualification des emplois ont profité aux femmes et aux hommes, et contribué à mixer nombre de professions. Cependant, si les filles ont atteint, au fil des décennies, de meilleurs résultats en moyenne que les garçons, et si elles sortent même plus diplômées du système éducatif, elles n'investissent pas toutes les professions au même rythme. Les différences de salaires selon le sexe illustrent les inégalités qui persistent dans l'emploi au détriment des femmes, et certains bastions du marché du travail restent presque exclusivement réservés soit aux hommes, soit aux femmes.

## 1.1 De longue date, le travail des femmes pose problème aux statisticiens

Un coup d'œil dans le rétroviseur de l'Insee rappelle que, dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, les recensements de la population (RP) avaient lieu tous les cinq ans (sauf en période de guerre) et que leurs données sont relativement homogènes. Les questionnaires et procédures sont quasiment les mêmes, la saisie était centralisée (auparavant, le traitement était départemental, beaucoup plus irrégulier) et déjà mécanisée, si bien que les tableaux se répètent d'un recensement à l'autre. Les « dames de la statistique » de la Statistique générale de la France, ancêtre de l'Insee, ont utilisé le classi-compteur-imprimeur de Lucien March de 1901 à 1940. Plus tard, la mécanographie s'est perfectionnée et l'informatique a pris le relais à partir de 1968<sup>5</sup>. Les recensements anciens constituent un ensemble de données riches et accessibles, pour peu qu'on ait la patience de recopier les chiffres.

La chance, c'est que dès le début du siècle, les statistiques du travail sont sexuées<sup>6</sup>. Non pas dans un but d'équité ou de promotion des femmes, mais au contraire, en raison de la perplexité récurrente des statisticiens qui constatent qu'« il est préférable de distinguer le sexe à cause des interprétations divergentes auxquelles donne lieu le classement des femmes occupées à des travaux domestiques »<sup>7</sup>. En effet, « on ne dispose pas d'un critérium précis pour le classement des femmes, soit parmi les personnes actives, soit parmi les personnes sans professions, en sorte que ce classement est souvent un peu arbitraire »<sup>8</sup>, lit-on, avec quasiment les mêmes mots, dans tous les recensements de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Autrement dit, si les statistiques sur l'activité sont sexuées depuis le début, c'est justement parce qu'il est plus compliqué de compter le travail des femmes que celui des hommes. Pour bien comprendre l'évolution de l'emploi, mieux vaut éliminer les femmes des tableaux. Ainsi, la difficulté à délimiter le « travail » des femmes est un leitmotiv des recensements d'autrefois : « le classement des femmes est souvent affaire d'interprétation »<sup>9</sup>.

---

5 Insee (1996) *Cinquante ans d'Insee ou la conquête du chiffre*.

6 Les statistiques sexuées existent aussi depuis très longtemps en démographie : voir T.Locoh, J. Hecht et A.Andro (2003), « Démographie et genre, de l'implicite à l'explicite » in J.Laufer, C.Marry, M. Maruani (dir.), *Le Travail du genre, les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte, Paris, p. 299 à 319.

7 RP 1901 Notes méthodologiques, p. 15.

8 RP 1901, p. 17.

9 RP 1896, SGF tome IV, p. 15, et déjà cité par F.Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2008 (3e éd., 1re éd. 2000), p. 23, vu aussi dans d'autres RP

Le recueil des chiffres bruts des recensements (y compris sur l'agriculture) montre une relative stabilité, en tendance, de l'activité féminine au début du XX<sup>e</sup> siècle, et permet de revenir sur quelques idées trop vite acquises par la suite. En effet, le premier constat, c'est le poids relativement important de l'activité professionnelle des femmes en France, et sa constance, en dépit des crises, des périodes de guerres et d'après guerres.

A l'époque, bien qu'en déclin depuis déjà longtemps, le secteur agricole reste primordial. Jean Daric a étudié les chiffres de l'activité féminine du début du XX<sup>e</sup> siècle bien avant que nous les redécouvriions avec Margaret Maruani. Ces statistiques montrent « une stabilité d'ensemble remarquable » de l'activité féminine et « que la France est un des pays occidentaux où le travail professionnel de la femme est le plus étendu »<sup>10</sup>. Ces conclusions portent sur les secteurs non agricoles, le recensement des agricultrices n'étant pas homogène d'un pays à l'autre. C'était en 1947.

## **1.2 Les guerres n'ont pas mis durablement les femmes au travail**

Pendant les guerres, en l'absence des hommes, les femmes travaillent et les remplacent dans les champs, les usines, les bureaux. Sur les temps de guerres, sur la période vichyste, les chiffres manquent (il n'y a pas eu de recensement de la population pendant les conflits mondiaux). Mais les recensements d'après-guerres montrent la part importante des femmes dans l'activité. Toutefois, en quelques années, l'arrivée des nouvelles générations sur le marché du travail et les vagues d'immigrations contribuent à un retour de l'activité féminine dans la tendance initiale (entre 36 et 38% de femmes sur le marché du travail) (figure1).

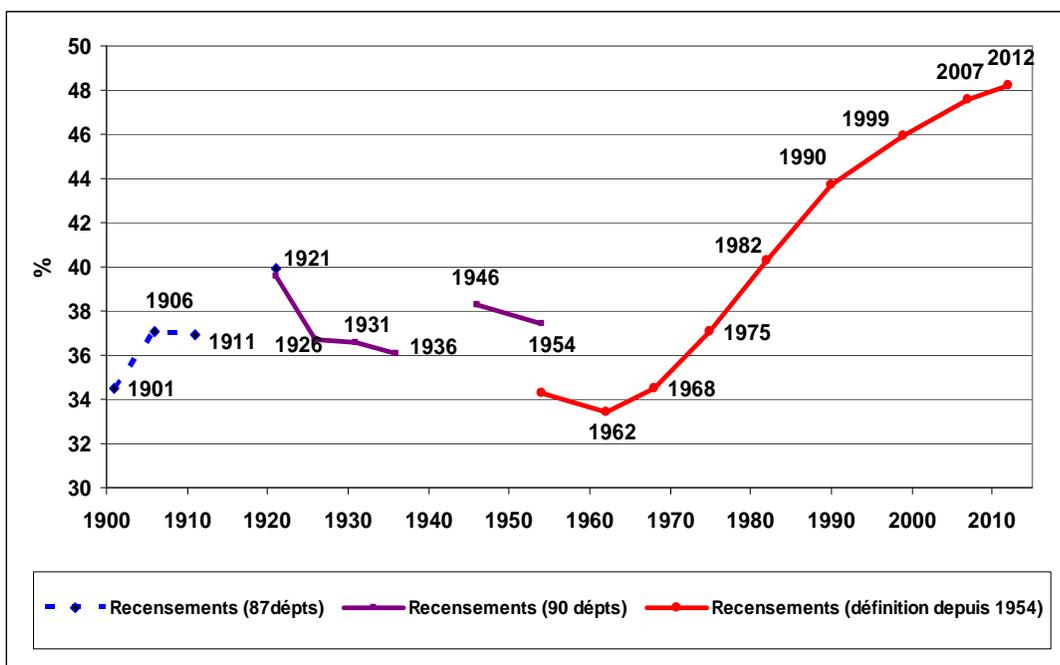
Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le déficit démographique des hommes de 20 à 40 ans (on trouve six femmes pour cinq hommes dans cette tranche d'âge en 1921) « cause un important déséquilibre des sexes des jeunes adultes, qui n'est que partiellement atténué par l'arrivée des immigrés, plus masculins que féminins »<sup>11</sup>. En conséquence, un nombre important de jeunes femmes, veuves de guerre ou célibataires, restent solitaires et gagnent leur vie, ce qui explique le pic constaté au recensement de 1921. En 1946, la population active a aussi diminué en dix ans du côté des hommes et augmenté pour les femmes, mais les taux d'activité restent cependant très loin des records de 1921.

---

10 A. Sauvy, préface in J.Daric (1947) Page 8.

11 M.Garden (1988) « Les caractères généraux de l'évolution » in J.Dupâquier *Histoire de la population française De 1914 à nos jours*, p.97.

**Figure 1 : Part des femmes dans la population active de 1901 à 2012**



*Champ : France métropolitaine (87 départements puis 90 à partir de 1921)  
Sources : recensements de la population*

### 1.3 L'illusion d'optique statistique créée en 1954 : « disparition » d'agricultrices

Chez les sociologues, économistes et historien-ne-s, il était devenu habituel, à la fin du XXe siècle, de relater une baisse de l'activité féminine au début du siècle. Il s'agit là d'une idée fautive, née d'une illusion d'optique statistique créée par un changement de définition.

Après guerre, l'Ined et l'Insee vont moderniser les collectes, perfectionner les procédures et... changer les concepts, en lien avec les bouleversements à l'œuvre au moment de la reconstruction. De grandes enquêtes vont voir le jour, notamment l'enquête Emploi, clef de voûte de notre système actuel d'information sur le marché du travail (encadré).

Côté recensement de la population, on donne de nouvelles consignes et on les explique dans des notes méthodologiques, trop vite oubliées. Or le changement de définition de 1954 induit une fracture qui va peser lourd dans la diffusion d'une légende : celle de la baisse tendancielle de l'activité féminine au début du XXe siècle.

En effet, dans les recensements de la première moitié du XXème siècle, tous les adultes (de 14 à 70 ans) vivant avec un agriculteur et n'ayant pas d'autre occupation déclarée étaient considérés comme étant eux-mêmes des agriculteurs. Ce principe est devenu systématique en 1906 et l'est resté jusqu'en 1946. Or il s'agissait essentiellement des épouses d'agriculteurs, alors définies ainsi comme agricultrices. En 1954, il a été décidé de ne plus compter dans l'agriculture que les personnes déclarant explicitement exercer cette profession : « Est considérée comme active à ce recensement, toute personne ayant déclaré, sur son bulletin individuel, exercer une profession ainsi que toute personne sans profession au moment du

recensement, mais cherchant un emploi. »<sup>12</sup>. Nombre de femmes sont soudain considérées comme inactives, faute de déclarer qu'elles exercent une « profession », alors que jusque-là, on les comptait comme agricultrices. En 1954, 1,2 millions de personnes, dont près d'1 million de femmes (970 000 femmes et 230 000 hommes), sont ainsi soustraites de la population active<sup>13</sup>. Ce changement de point de vue des statisticiens sur la population active agricole a un impact considérable : la même année, de l'ancienne définition à la nouvelle, la part des femmes dans la population active chute de trois points (de 37,4 % à 34,3 %).

J.Carré, P.Dubois et E.Malinvaud dans « *La croissance* », (1972), puis O.Marchand et C.Thélot avec « *Deux siècles de travail en France* », (1991) ont contribué à l'oubli de cette fracture et à cette légende de baisse de l'activité des femmes pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, les avis des auteurs n'étaient pas aussi tranchés<sup>14</sup>. Mais la tentative de rétropoler sur périodes très longues, c'est-à-dire de recalculer les chiffres passés à l'aune de la nouvelle définition, impose de faire des hypothèses fortes sur les données que l'on n'a pas (les données du XIX<sup>e</sup> siècle sont réévaluées) et notamment, sur la façon de répondre des femmes d'autrefois aux questions d'aujourd'hui. L'exercice de gommer le changement de définition de 1954 sur longue période crée cette illusion de baisse de l'activité féminine, reprise ensuite trop systématiquement, alors même qu'elle est contraire aux observations de l'époque.

*Comment se déclarent les femmes d'agriculteurs ? Si on le leur demande, comment se perçoivent-elles ? À propos d'un test mené en 1979 et d'une analyse du questionnaire du recensement de 1975, Maryse Huet constate, à propos d'elles : « Les femmes qui travaillent sur l'exploitation sont très nombreuses à ne pas déclarer d'activité professionnelle. La réponse reflète alors une plus ou moins grande pratique des réponses aux questionnaires administratifs et dans certains cas, correspond à la situation des femmes doublement actives : actives sur l'exploitation et actives dans leur foyer. Les termes "activité professionnelle" et "profession principale" font se détourner les femmes d'exploitant de la suite des questions et font qu'elles omettent de déclarer une activité. »<sup>15</sup>.*

#### **1.4 L'expansion de l'activité féminine à partir des années 1960**

On peut penser que, si la définition qui avait cours jusqu'en 1946 avait été gardée, la phase d'expansion de l'activité féminine à partir des années 1960 aurait une allure différente, avec une pente beaucoup plus douce, les aides familiales de l'agriculture se convertissant progressivement en salariées, sans disparaître d'abord brutalement des comptes de la population active.

Pourtant, on assiste bien à une lame de fond, au-delà des crises et des changements de points de vue, les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, dans l'activité comptée et donc visible. De 1954 à 2012 la part des femmes dans l'activité reconnue passe officiellement de 34% à 48%. Même si on peut, dans une certaine mesure, relativiser ce décalage, il reste très important.

---

12 Recensement général de la population de 1954, note méthodologique, p. 16.

13 RP 1954, annexe I, p. 28, cf M.Mauani et M.Meron, (2012) page 44.

14 cf M.Mauani et M.Meron, (2012) pages 47 à 49.

15 M.Huet (1981), « Les catégories statistiques utilisées pour classer les épouses et enfants d'agriculteurs ; des principes à l'usage effectif », in *Les catégories socio-professionnelles et leur repérage dans les enquêtes*, Insee, Archives et documents n°38, p.41-81.

Dans l'histoire de l'activité féminine, la grande nouveauté, c'est l'emploi salarié, une forme de travail clairement identifiable et extérieure à l'univers domestique<sup>16</sup>. Au début du XXe siècle, la majorité des femmes travaillaient à leur domicile, agricultrices ou « isolées », travailleuses spécialisées dans les travaux de couture payés à la tâche... Au XXIe siècle, la quasi-totalité des femmes sont salariées et sortent de chez elles pour aller travailler, même « pour quelques heures ». Ainsi, entre 1954 et 2015, la part du salariat passe de 68 % à 86 % de l'emploi pour les hommes et de 59 % à 93 % pour les femmes.

Les autres facteurs accompagnant cette émancipation des femmes sont connus et ne sont pas non plus spécifiques à la France. Recul de l'agriculture et expansion du secteur tertiaire, allongement de la durée des études et succès des filles qui s'étend progressivement mais rapidement aux différents niveaux du système scolaire<sup>17</sup>. La réduction des inégalités sur le marché du travail ne va pas pour autant être vite résolue.

### **1.5 Croissance accentuée de l'activité féminine et plafond toujours dépassé**

Depuis le début du XXIe siècle, les statistiques sont focalisées sur « l'emploi à tout prix » : du côté des femmes, quelques heures de garde d'enfant ou de ménage suffisent à les considérer comme titulaires d'un emploi. Au recensement d'une part, à l'enquête Emploi d'autre part, les définitions classiques de l'activité, de l'emploi et du chômage, sont toujours définies par les critères établis en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), mais elles sont désormais appliquées à la lettre, de façon beaucoup plus draconienne qu'auparavant. Les modifications de questionnaires et les nouvelles instructions faites aux enquêteurs vont dans ce sens : on insiste auprès des personnes se déclarant spontanément sans emploi, pour leur faire dire si elles n'ont pas tout de même travaillé, ne serait-ce qu'un tout petit peu. Les objectifs européens sont passés par là : il faut augmenter les taux d'emploi.

Après le changement de définition de 1954, l'augmentation de l'activité féminine constatée depuis les années 1960 part donc d'un point artificiellement bas. Avec les nouvelles lunettes des statisticiens des années 2000, qui scrutent l'emploi au microscope, l'activité féminine est plus haute que jamais au XXIe siècle.

Par ailleurs, la disparition du travail des enfants et la scolarité croissante des jeunes d'une part, la généralisation des droits à la retraite d'autre part, expliquent la tendance séculaire de recul de l'activité des plus jeunes et des plus âgés tout au long du XXème siècle. Mais ces évolutions se sont inversées au tournant du siècle.

Outre l'arrêt de l'allongement des études et les réformes visant à reculer l'âge de la retraite, ces retournements sont accentués par l'attention nouvelle portée à la remontée des taux d'emploi préconisée par l'Union européenne en privilégiant, encore plus qu'auparavant, l'emploi dans les doubles situations. Ces modifications touchent à peu près autant d'hommes que de femmes parmi les plus jeunes et les plus âgés, et infléchissent les courbes officielles d'activité par sexe et âge mais l'ampleur de cette inversion de tendance induit parfois quelques doutes<sup>18</sup> (figure 2).

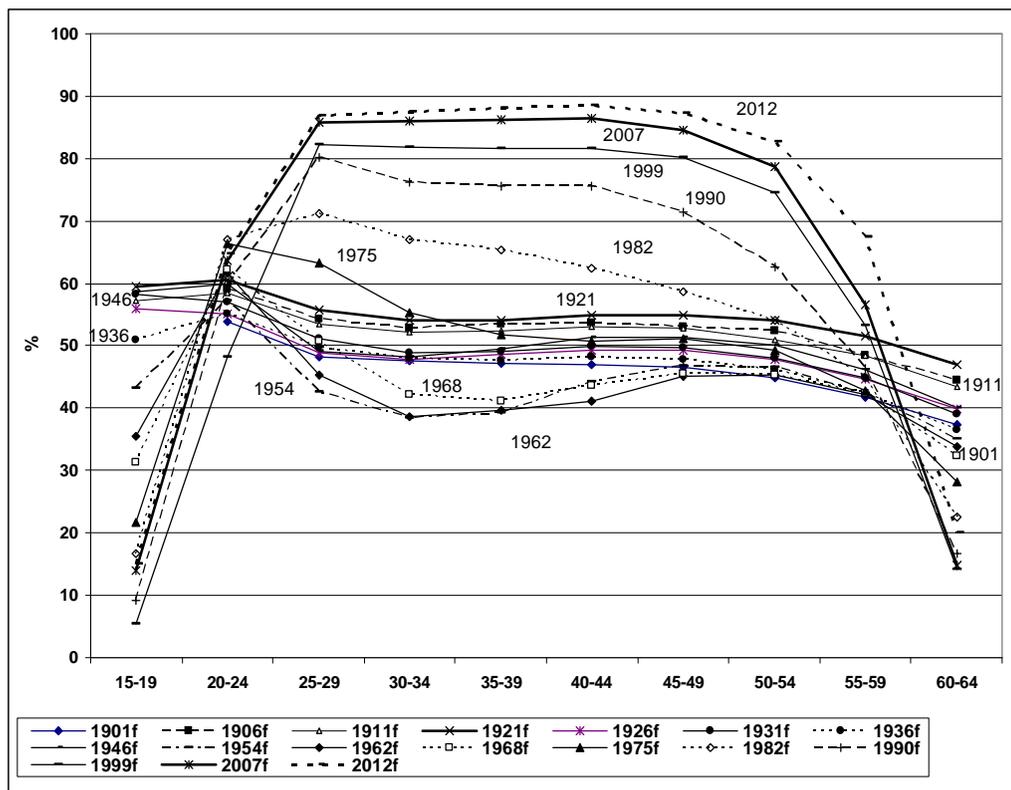
---

<sup>16</sup> Même si, jusqu'en 1965, les femmes mariées devaient obtenir l'autorisation de leur mari pour pouvoir travailler

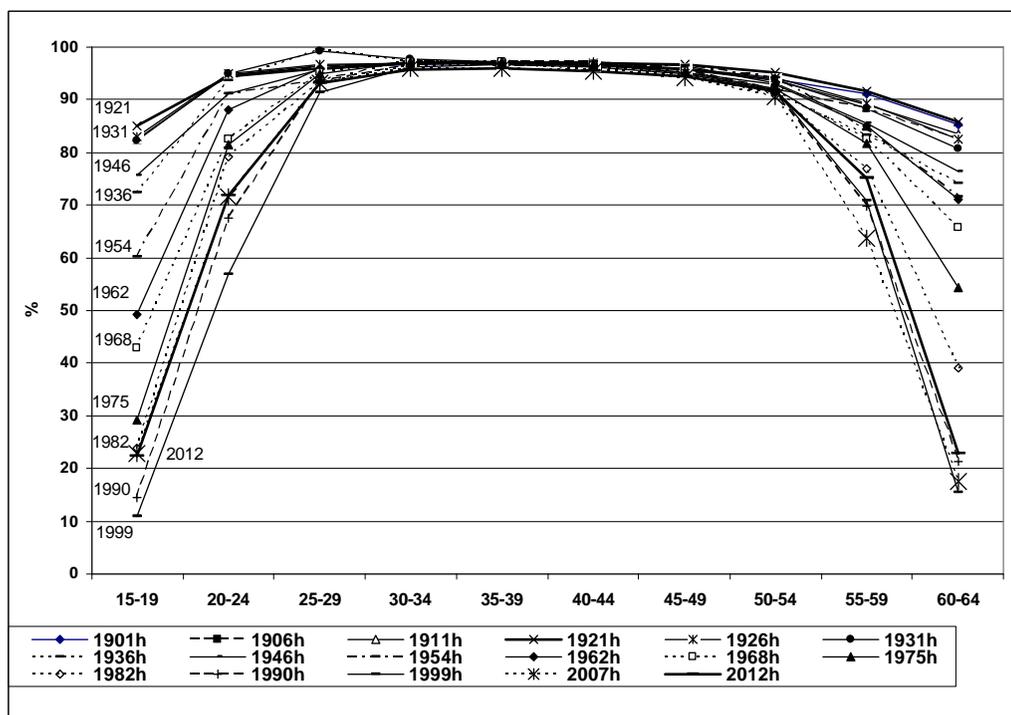
<sup>17</sup> Baudelot C. et Establet R. (1992) *Allez les filles !* le Seuil.

<sup>18</sup> Marchand O. (2010), « 50 ans de mutations de l'emploi », *Insee Première* n° 1312.

**Figure 2a : Taux d'activité par tranche d'âge des femmes...**



**Figure 2b : ...et des hommes, de 1901 à 2012**



Sources : recensements de la population  
 Champ : France métropolitaine

La croissance de l'activité féminine va cependant surprendre, tout au long de ces décennies, statisticiens, économistes et politiques de ce pays. L'augmentation de la part de femmes au travail va être régulièrement annoncée comme provisoire, telle une mode passagère, et sur le point d'atteindre un plafond, on ne va pas dépasser 40% de femmes sur le marché du travail dit-on dans les années 1960, le seuil sera plutôt situé à 70 ou 80% prédit-on dans les années 2000. Un plafond semblera parfois atteint, notamment en part du volume d'heures de travail<sup>19</sup>, le temps partiel concernant de plus en plus de femmes dans les années 1980 et 1990.. D'autres idées vont perdurer avant d'être plus ou moins rapidement démenties : des seuils vont être ainsi dépassés étape par étape, dans l'éducation, dans les professions. Les stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes dans la société ont la vie dure. Ils sont maintenant en partie étudiés et mesurés<sup>20</sup>.

## 1.6 L'inversion des courbes du chômage (entre hommes et femmes)

Les discussions qui entourent la notion de chômage sont connues<sup>21</sup>. Le chômage a d'abord été peu ou pas mesuré, puis seulement en lien avec le versement de certaines indemnités de secours. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il était compté parmi les seuls ouvriers et employés salariés qui se retrouvaient sans emploi (ce qui excluait nombre de chômeurs isolés, saisonniers et autres, travaillant au gré des commandes). Le chômage a été peu à peu précisé, selon des notions dont les subtilités sont loin d'être négligeables. Les concepts affichés de « population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) » et, depuis 1982, de « chômage au sens du bureau international du travail (BIT) », n'ont rien d'intuitif et cette dernière définition a donné lieu à plusieurs interprétations différentes au fil du temps, liées notamment à des ajustements européens. De plus en plus, les chiffres du chômage servent d'indicateurs sociaux et l'enquête Emploi est sur ce point, le baromètre officiel de ces dernières décennies.

Pour être au chômage, il faut ne pas avoir d'emploi et ne pas avoir travaillé pendant la semaine de référence « ne serait-ce qu'une heure ». Il faut être « disponible » dans les deux semaines pour pouvoir prendre un emploi. Et il faut, soit avoir trouvé un emploi pour plus tard (dans les trois mois), soit avoir fait, dans le mois écoulé, des « recherches effectives » d'emploi, démarches qui sont très précisément répertoriées dans le questionnaire de l'enquête Emploi, source des chiffres reconnus (annuels et trimestriels) sur le chômage. Les modalités de cette définition et, en particulier, ces « démarches » sont discutées et évoluent.

En 2007 par exemple, le fait de se plier aux contraintes imposées pour rester inscrit à l'agence pour l'emploi (sous peine d'être rayé de ses fichiers), n'est plus considéré comme une véritable « démarche ». Cette seule nuance de définition induit une baisse de 0,7 point du taux de chômage français. Les ajustements divers et variés<sup>22</sup> aboutissent, en tout, à une diminution notable du taux de chômage (de 1 point sur un taux de 10% environ en 2007, ce qui est

---

19 Afssa C. et Buffeteau S. (2006) « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *Économie et Statistique*, n° 398-399, pp. 85-97.

20 Burricand C. et Grobon S. (2015) « Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ? » *Etudes et résultats* n°907 Drees.

21 Salais R., Baverez N. et Reynaud B. (1988), *L'Invention du chômage* ; Topalov C. (1994) *Naissance du chômeur* ; Malinvaud E. (1986), *Sur les statistiques de l'emploi et du chômage*.

<sup>22</sup> Ces ajustements concernent d'une part des modifications techniques de l'enquête : pondérations, critères pris en compte pour être considéré comme « disponible » (être malade pendant 15 jours peut être considéré comme une indisponibilité et faire basculer du chômage dans l'inactivité). Ces nuances ont un impact moins important que celui dû aux modifications des « démarches ».

considérable). L'impact est plus important sur les femmes : le nombre de chômeuses diminue plus que celui des chômeurs.

En 2013, de nouveaux ajustements interviennent pour essayer, une fois de plus, de mieux appliquer les définitions préconisées par l'Europe (par exemple, les recherches faites sur internet sont désormais comptées comme démarches effectives de recherche d'emploi mais le fait de consulter les petites annonces de Pôle emploi ne compte plus). Ces nuances, alliées aux changements de procédure et de questionnement dans l'enquête Emploi, ont pour conséquence de voir nombre de personnes jusqu'alors comptées comme chômeur-euse-s basculer dans le « halo du chômage »<sup>23</sup> autrement dit dans l'inactivité : en 2013, la nouvelle définition grossit le halo de 841 000 à 1,294 million de personnes, soit une différence de 463 000, la moitié étant due au changement de concept (harmonisation européenne) et l'autre aux modifications de questionnement dans l'enquête Emploi. Ainsi, ce « halo » constitué de personnes à qui il manque un des critères pour être « chômeurs » aux yeux du BIT, grandit au point de représenter plus de la moitié du chômage officiel<sup>24</sup>. Là encore, l'impact concerne plus de femmes que sur d'hommes.

Ces constats devraient amener à réfléchir sur les différences entre un chômeur et une chômeuse. Ils et elles ne font pas toujours les mêmes types de démarches pour rechercher un emploi. Les critères de disponibilité n'ont pas le même impact. Par ailleurs, les personnes inscrites à Pôle Emploi forment une population moins jeune et plus féminisée que les chômeurs au sens du BIT, ce qu'on oublie trop souvent (encadré).

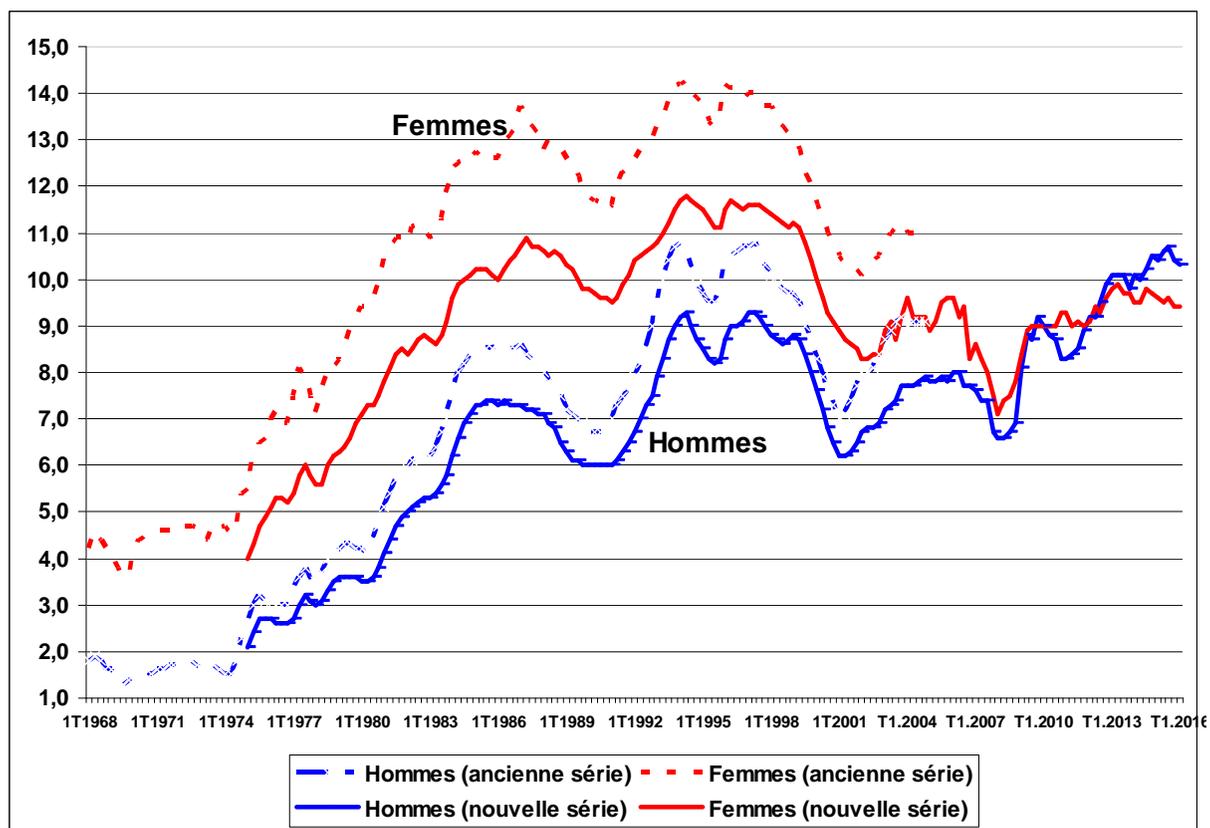
Depuis quarante ans, les femmes étaient, plus que les hommes, touchées par le chômage. Or un phénomène récent se confirme : avec la crise économique qui débute en 2008, les courbes du chômage des hommes et des femmes se rejoignent puis se croisent : le nombre de chômeurs est devenu supérieur au nombre de chômeuses et, depuis 2013, le taux de chômage des hommes dépasse celui des femmes. Les raisons de cette inversion résident dans le type d'emplois supprimés avec la crise : l'industrie et la construction, secteurs particulièrement sinistrés, sont à majorité masculine, alors que les services, qui emploient plus de femmes, s'en sortent un peu mieux, ou moins brutalement. Mais ce changement de perspective peut-il être dû, en partie, à l'élimination de chômeuses, après les nouveaux ajustements méthodologiques ?

---

23 Le « halo du chômage » rassemble des personnes qui ne sont pas dans l'emploi et souhaitent travailler mais ne répondent pas à tous les critères pour être comptés comme chômeurs : par exemple, ils n'ont pas effectué de recherches reconnues « effectives » pour trouver un emploi dans les 4 dernières semaines ou ne sont pas disponibles dans les 2 semaines pour en prendre un (voir définitions précises dans Insee, 2016 et sur insee.fr).

24 Voir P-Y. Cabannes et S. Le Minez « Refonte de l'enquête Emploi et rénovation du questionnaire : effets sur les indicateurs du marché du travail » Cnis, séance du 21 avril 2014.

**Figure 3 : Taux de chômage par sexe, 1968-2004 et 1975-2016**



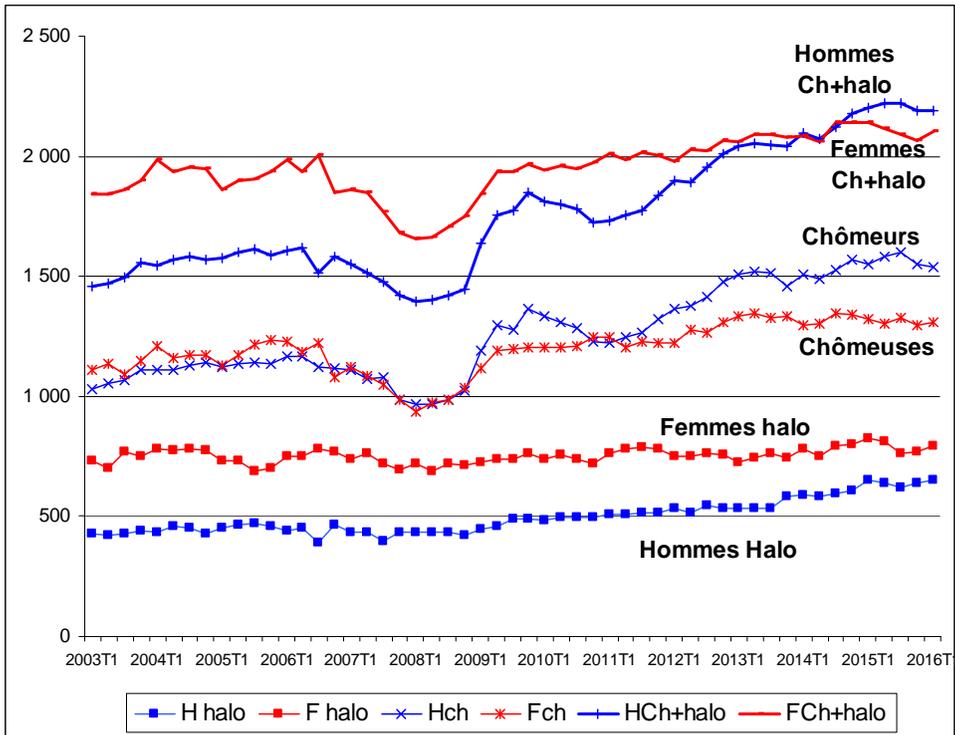
Sources : enquêtes Emploi de l'Insee (résultats trimestriels)  
 Série archive et série actuelle, corrigées des ruptures de séries  
 Champ : France métropolitaine

En 2015, 46 % des personnes au chômage sont des femmes, mais elles représentent 55 % du halo du chômage. Sans doute sont-elles plus nombreuses à ne pas être immédiatement (dans les deux semaines) disponibles pour prendre un emploi, ou à être découragées au point de ne pas rechercher d'emploi, ou encore, si l'on en juge par l'effet des récents changements de définition, à ne pas faire les « bonnes »<sup>25</sup> démarches pour être comptées comme chômeuses, notamment parce qu'elles s'en remettent peut-être plus souvent à Pôle Emploi, sans autre recherche effective. Ainsi, l'enquête Emploi dénombre en 2015, une moyenne de 1,560 million chômeurs et 1,308 million chômeuses. Mais, dans le même temps, 636 000 hommes et 790 000 femmes sont dans le halo du chômage.

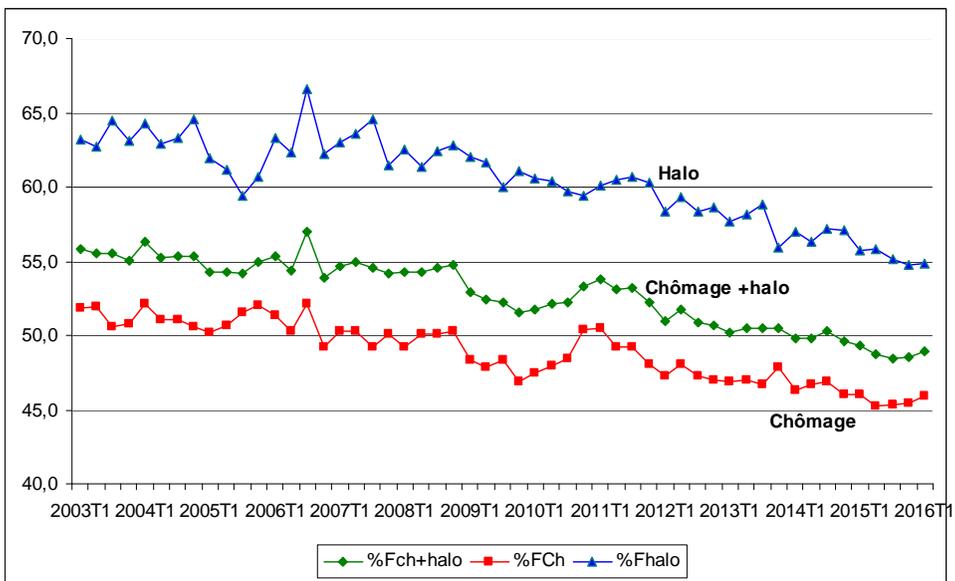
En tendance cependant, le nombre d'hommes comptés dans le halo du chômage augmente plus vite que le nombre de femmes (de 2010 à 2015 : + 145 000 hommes et + 52 000 femmes) (Beck et Vidalenc, 2016).

25 C'est-à-dire les démarches reconnues et faisant partie d'une liste précise libellée dans l'enquête Emploi.

**Figure 4a : Le chômage et son halo par sexe (en milliers)**



**Figure 4b : Part des femmes dans le chômage et son halo (en %)**



Source : enquêtes Emploi 2003-2016 (séries trimestrielles corrigées des ruptures de séries)  
 Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus dans les ménages

## 2. Spécificités de l'activité des femmes et débats rien que pour elles

Les contours de l'activité des femmes ont souvent et longtemps posé problème aux économistes et statisticiens : s'il est entendu dès les premiers recensements du XXe siècle, qu'une femme « qui ne fait que son ménage » ne doit pas être comptée dans l'activité, où se situent les limites ? Lorsque la femme est hébergée en échange de son travail de domestique, lorsqu'elle aide quelqu'un dans son travail sans être rémunérée, quand elle se déclare elle-même sans profession alors qu'elle participe aux travaux de la ferme ou lorsqu'elle se dit « pharmacienne » car tenant la caisse de son pharmacien de mari<sup>26</sup>..., comment doit-on la classer ?

S'ils ont parfois eu du mal à admettre l'extension du travail féminin, supposé limité par un plafond toujours repoussé, les statisticiens ont bien repéré les spécificités des emplois des femmes, et les débats qu'ils suscitent.

Les femmes sont majoritaires parmi les salariés mais ont moins de contrats à durée indéterminée que les hommes. Elles sont, bien plus souvent qu'eux, en contrat à durée déterminée et à temps partiel alors qu'on les retrouve plus rarement dans l'intérim ou l'apprentissage (Insee, 2016). Leurs métiers ne sont pas les mêmes et elles ont du mal à franchir le « plafond de verre » de certaines professions qualifiées. Elles sont moins bien payées, même « toutes choses égales par ailleurs » et malgré l'avalanche de politiques publiques sur ce sujet.

Enfin, le fait de travailler ne les empêche pas de faire toujours la plus grande part des tâches domestiques et de s'occuper, plus que les pères, de leurs enfants, même si dans ce domaine aussi des frémissements de changements semblent à l'œuvre : d'après la dernière enquête sur les emplois du temps, les pères –comme les mères- s'occupent plus de leurs enfants, les femmes passent moins de temps aux travaux ménagers, et même si les hommes n'en font pas beaucoup plus, en proportion, elles y gagnent<sup>27</sup>.

Sans du tout prétendre à l'exhaustivité, petit florilège des différences connues et des débats qui évoluent –lentement- au gré des constats statistiques.

### 2.1 Qui va garder les enfants ?

Raison évoquée des différences de salaires, d'embauches et de carrière, le temps de la maternité réduit l'activité des femmes. Les taux d'activité diminuent effectivement avec le nombre et l'âge des enfants, mais bien moins aujourd'hui qu'hier.

Dans les années 1960 les courbes d'activité par âge des femmes se creusent en milieu de cycle de vie. Mais ce creux se comble au fil des années et la courbe en M, célèbre dans les études des années 1980, est devenue une courbe en cloche dont l'allure est bien proche de celle des hommes, à peine un peu plus basse en moyenne (figures 2). Les femmes ne s'interrompent presque plus pour élever leurs enfants, et d'autant moins qu'elles sont plus diplômées.

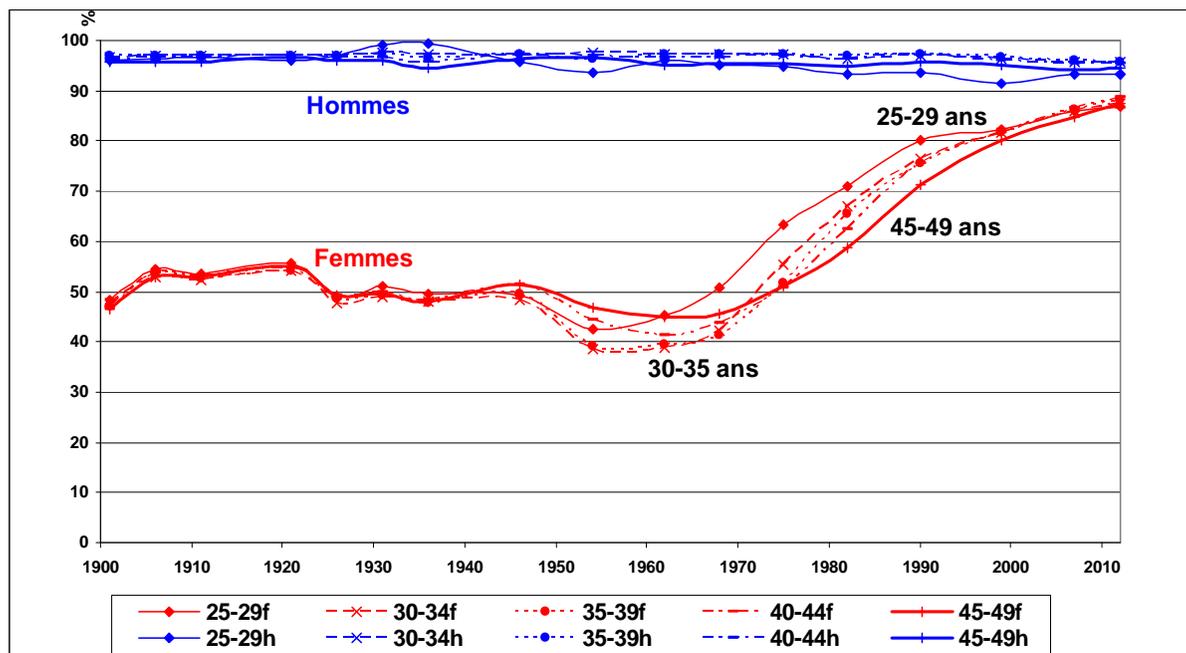
---

26 Exemple cité par A.Desrosières et L.Thévenot.(2002).

27 Insee (2015) *Dossier sur l'enquête Emploi du temps* introduit par S.Ponthieux dans *Economie et Statistique* n°478-479-480 ; voir notamment les articles de C.Brousse ; C.Champagne, A.Pailhé et A.Solaz.

Les recensements d'avant la dernière guerre mondiale montrent des courbes d'activité très plates : à tous les âges, la même proportion de femmes travaillait. Cependant, les ouvrières étaient souvent jeunes et célibataires, les agricultrices et les commerçantes étaient plus âgées et mariées. Les unes remplaçaient-elles les autres sur le marché du travail ? les jeunes ouvrières devenaient-elles agricultrices en se mariant ? Les instantanés des recensements ne permettent pas de répondre à cette question.

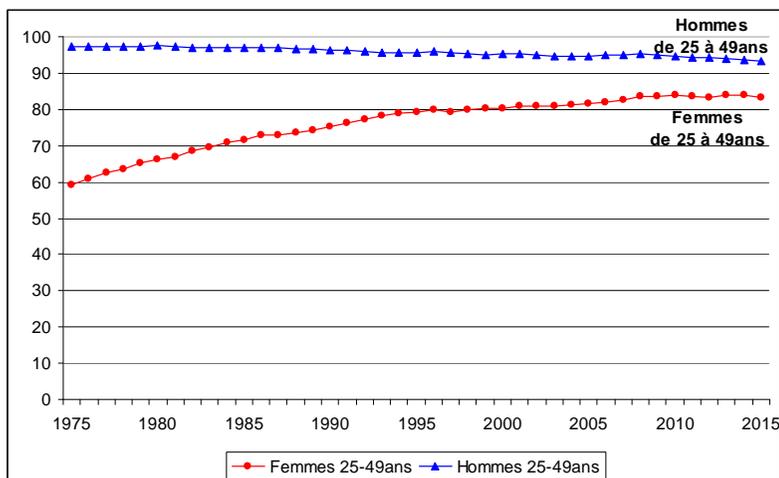
**Figure 5 : Evolution des taux d'activité de 25 à 49 ans de 1901 à 2012**



Sources : recensements de la population

Champ : France métropolitaine

**Taux d'activité des hommes et des femmes de 25 à 49 ans de 1975 à 2015**



Sources : enquêtes Emploi,

Taux d'activité au sens du BIT (moyenne annuelle) corrigé des ruptures de série

champ: France métropolitaine, personnes vivant dans les ménages

Dans les années 2000, peu de femmes s'arrêtent de travailler lorsqu'elles deviennent mères, et contrairement aux craintes des natalistes, les Françaises ont continué d'avoir des enfants, mais plus tard qu'avant et de façon plus homogène. Les modalités familiales se sont diversifiées, mais en France, peu de femmes n'ont pas d'enfant du tout, peu en ont beaucoup.

Au nom de la « conciliation » entre vie professionnelle et vie familiale, certaines mesures comme l'extension du congé parental au deuxième enfant ont pourtant montré la fragilité de mères moins diplômées et vite plongées dans la précarité ou exclues durablement du marché du travail par des interruptions trop longues et mal protégées<sup>28</sup>.

En moyenne, en 2015, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans dépasse 83% (contre 93% pour les hommes). Sans enfant, les taux d'activité des femmes (88%) et des hommes (90%) de cette tranche d'âge sont très proches. Avec un ou deux enfants, les hommes sont plus souvent sur le marché du travail (95 ou 96%) mais les femmes à peine moins (86 ou 85%). Le taux d'activité des femmes ne baisse en dessous de 80% que si elles ont deux enfants dont le plus jeune a moins de 3 ans (68%) ou si elles ont trois enfants ou plus (66%).

## **2.2 Temps partiel : subi, choisi, contraint ou volontaire.. et sous-emploi**

Au début des années 1970, 13 % des femmes et 2 % des hommes qui travaillent ont un emploi à temps partiel. Autour des années 2000, le temps partiel concerne près d'une femme au travail sur trois (32 %) et toujours bien peu d'hommes (5 %). Depuis, ces chiffres n'ont pas beaucoup changé : 30 % des femmes et 8 % des hommes qui ont un emploi travaillent à temps partiel en 2015.

S'il est une forme d'emploi où les femmes sont nombreuses, c'est le temps partiel, facilité dans les années 1980 par des mesures spécifiques, largement atténuées depuis. Pourtant, la plupart des personnes à temps partiel semblent avoir pris un emploi faute de mieux.

Environ 80% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes, mais la « conciliation » avec la vie familiale a bon dos. Certes, le taux de temps partiel des femmes augmente avec le nombre d'enfants : en 2015, dans l'emploi salarié, 29% des mères qui travaillent sont à temps partiel quand elles ont un enfant, 37% quand elles en ont deux, 47% quand elles en ont trois, et 51% quand elles en ont deux ou plus et que le petit dernier a moins de 3 ans. Mais 26% des femmes sans enfants travaillent à temps partiel.

Les parcours des femmes à temps partiel ne sont pas tous les mêmes (V. Ulrich, 2009). Celui de la mère de famille qui prend provisoirement ses mercredis existe mais n'est pas majoritaire. La raison principale déclarée par les personnes à temps partiel, c'est d'abord le fait de ne pas avoir d'autre possibilité dans l'emploi actuel (42% des femmes et 50% des hommes à temps partiel). La raison familiale est certes parfois évoquée par les mères de familles mais ce n'est pas la plus souvent citée.

Beaucoup de personnes à temps partiel aimeraient travailler davantage mais n'en ont pas la possibilité. Elles se retrouvent en sous emploi<sup>29</sup>. Il s'agit le plus souvent de femmes, dans des métiers où les horaires sont bousculés et ne facilitent pas la vie de famille, mais de plus en plus d'hommes se trouvent aussi dans cette situation.

Le sous-emploi a suscité des controverses sur sa définition. Il apparaît dans les publications régulières de l'Insee à partir de 1993 (*Insee-Première* donnant les résultats de l'enquête

---

28 F. Milewsky dir.(2005).

29 Le sous-emploi est évalué en comptant les personnes qui travaillent involontairement moins que la normale et souhaiteraient travailler plus (voir définitions plus précises dans Insee (2016) et sur le site insee.fr).

Emploi de l'année). Revu à la baisse à l'occasion des ajustements de l'enquête Emploi de 2007 (pour des raisons de période de référence sur la « disponibilité » requise), il sera rectifié en 2013, avec le nouveau questionnaire de l'enquête Emploi. L'impact de ces différentes réformes sur les populations par sexe et âge reste à étudier.

En 2015, 1,7 million soit 7% des personnes qui travaillent sont en sous emploi, mais plus de 7 sur 10 sont des femmes, essentiellement à temps partiel.

### 2.3 Qui est le chef de ménage, pardon, la « personne de référence » ?

À partir de 1954, chaque recensement apporte de nouvelles précisions sur les définitions et nomenclatures. Les années 1950 sont aussi celles où les grandes enquêtes, notamment l'enquête Emploi, se mettent en place (encadré).

La notion de « ménage » reste primordiale, différente de celle de « famille » même si ces deux items se recouvrent souvent avec la généralisation de la famille nucléaire (le père, la mère et les enfants). Les personnes vivant sous un même toit sont donc décrites par rapport au « chef de ménage », comme avant-guerre<sup>30</sup>. Dans un premier temps cela ne pose aucun problème : dans le cas le plus courant, l'épouse, les enfants, et les autres personnes vivant sous le même toit sont repérés par rapport au père de famille, chef de ménage in-détrôné. C'est sa profession qui permet de classer le ménage dans une catégorie sociale, par exemple : il y a des ménages ouvriers et des ménages de cadres, dont on calcule les revenus, le panier des consommations, les goûts culturels...

Avec l'accès généralisé et diversifié des femmes au marché du travail, les choses se compliquent et d'aucunes ne supportent plus si facilement d'avoir aussi clairement un « chef » à la maison. Comme le chef de ménage est celui qui est déclaré par la personne interviewée, tout d'un coup, 1% des couples se retrouvent avec un chef de ménage femme au recensement de 1975 ; et ce pourcentage frise les 4% dans l'enquête Emploi. En parallèle, les femmes revendiquent... et la notion de « chef de ménage » disparaît officiellement des lois.

Certaines administrations (la Direction générale des impôts par exemple) vont mettre du temps à réagir. A l'Insee, un article dans Economie et Statistique affirmera fièrement : « Les ménages n'auront plus de chefs »<sup>31</sup>. L'auteur y explique les critères des statisticiens pour désigner la « personne de référence » du ménage.

*Il est donc décidé que, parmi les membres d'un même ménage, la personne de référence sera, parmi les hommes appartenant à un couple du ménage, l'actif le plus âgé. Et si aucun de ces messieurs n'est actif (en emploi ou au chômage) ? Et bien ce sera tout de même le plus âgé d'entre eux, même si leur femme ou les autres adultes « isolés » du ménages travaillent. Si le ménage ne contient pas de couple, on choisira parmi les adultes des familles monoparentales (c'est-à-dire vivant avec un ou des enfants), ou, à défaut, parmi les adultes « isolés », l'actif le plus âgé, et si aucun n'est actif, le plus âgé.<sup>32</sup>*

Donc, priorité aux familles, et parmi elles, aux couples (uniquement hétérosexuels à l'époque) et dans le couple, à l'homme. La personne de référence devient donc une caricature du « chef de ménage ».

La conséquence du choix systématique de l'homme du couple comme personne de référence de la famille et donc du ménage auquel il appartient, est que, plus encore qu'auparavant,

---

30 T.de Saint Pol, A.Deney et O.Monso (2004) « Ménage et chef de ménage : deux notions bien ancrées » in Travail, genre et sociétés n°11, pp 63-78.

31 JP.Courson, Economie et statistique n° 149, nov 1982, pp 47-55.

32 M.Meron Note A06 Bulletin bibliographique 1983 Insee pp 21-24.

lorsqu'on caractérise les ménages, on ne parle que des hommes. Ainsi, un couple de médecins dont l'un n'a pas fini ses études va être classé dans les professions libérales si elle est étudiante et dans les inactifs si c'est lui qui poursuit ses études. Quand l'un est au chômage, et que l'autre travaille, est-il légitime de classer le couple différemment selon le sexe du salaire ?

Cette définition est, à peu de choses près, toujours appliquée au recensement de la population et dans l'enquête Emploi en France, en 2015.

Il faut dire qu'elle présente des avantages : systématique, elle limite les ruptures de séries avec le passé et elle a le mérite de ne pas mobiliser de référence aux revenus, sujet parfois tabou en France dans les interrogations.

En fait, la situation s'est compliquée. Les familles monoparentales ou recomposées se sont multipliées. Les ouvriers sont en couple avec des employées plus souvent qu'avec des ouvrières. Une tentative de nomenclature socioprofessionnelle des couples a été faite<sup>33</sup> mais, sauf erreur, elle n'a guère servi.

Malgré les préconisations européennes, (qui préfèrent choisir « le plus grand apporteur de ressources »), les réflexions autour du tableau de composition du ménage dans les autres enquêtes (et qui permet aussi ce choix), malgré les études économiques qui tentent d'ouvrir la « boîte noire » des décisions dans les ménages<sup>34</sup>, malgré la prise en compte des familles recomposées, des couples homosexuels et des multi-résidences dans les enquêtes statistiques, la franco-française « personne de référence » est toujours choisie de la même façon dans les grandes enquêtes, piliers du système statistique<sup>35</sup>. Régulièrement, quelqu'un de l'intérieur ou de l'extérieur re-découvre cette curiosité, s'en étonne ou s'en offusque, mais on ne change pas si facilement les habitudes en statistique.

## **2.4 Professions et nomenclatures, métiers d'hommes et métiers pour les femmes**

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelle permet depuis longtemps, de décrire finement la population française, ses comportements et ses évolutions. Sans revenir sur l'histoire de cette classification, rappelons simplement qu'elle a été initiée par Jean Porte dans les années 1950, mise en place, au prix de larges débats, pour le recensement de 1982, par les méthodologues de l'époque<sup>36</sup>, révisée à la marge, en 1993 puis en 2003. Elle attend toujours une vraie remise à plat.

Ce remarquable outil permet d'étudier les transformations du marché du travail, mais aussi des comportements en France dans bien des domaines. Démographie, consommation, santé, logement, éducation, choix électoraux, goûts et habitudes culturelles s'éclairent souvent à l'aune des catégories socioprofessionnelles des individus voire de leurs parents, parfois de leur ménage.

Dans les années 1930, chacun des trois grands secteurs – agriculture, industrie, services – regroupait environ un tiers des personnes en emploi<sup>37</sup>. C'était déjà une révolution par rapport au début du siècle, où près de la moitié des emplois étaient recensés dans l'agriculture. Quatre-vingts ans plus tard, le tertiaire domine largement : plus de trois quarts des actifs

---

33 M. Villac (1983).

34 S.Ponthieux (2012).

35 P.Breuil et G.Buisson note 365/DG75-F170 sur la personne de référence d'un ménage. Insee, 3 mars 2015.

36 A. Desrosières et L..Thévenot (1982, 2002).

37 Cf. J.(Daric 1947), et O. Marchand et C. Thélot (1991) .

occupés travaillent dans les services, près de 20 % dans l'industrie et à peine 3 % dans l'agriculture. L'arrivée des femmes sur le marché du travail salarié accompagne la tertiarisation de l'économie et la qualification des emplois.

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les femmes comme les hommes travaillaient le plus souvent dans l'agriculture. Les autres métiers étaient souvent très sexués.

*« Outre les métiers qui leur sont exclusivement réservés (sages-femmes, nourrices, femmes de ménage), les femmes sont<sup>38</sup>, bien plus souvent que les hommes, repasseuses de linge, giletières, tailleurs pour dame ou couturières,... metteuses en main. Elles fabriquent de la lingerie, des dentelles à la main, des guipures d'art, elles réparent les filets, cousent la ganterie de laine, enfilent sur rubans, raccommodent les tissus, cousent les bas et la bonneterie. Elles sont modistes, culottières, font la piqûre à la mécanique, le raccommodage de sacs, brunissent, s'occupent du dévidage, du canetage et du pliage de la soie, font l'épincetage, les broderies à la main ou en perles, la tapisserie à l'aiguille, fabriquent les cannetilles et les franges, les corsets, les boutonnieres, les coiffes de femmes, elles font le blanchissage du linge, le découpage d'étoffes, le polissage de tableterie, dévident le coton, font les piqûres de bottines, de tiges de bottes...<sup>39</sup>. On les trouve aussi, cent fois plus souvent que les hommes, dans les crèches communales, et très majoritairement parmi les fleuristes, les précepteurs, les danseuses, les charcutières, les cuisinières ou dans les dépôts de pain, quand elles ne fabriquent pas des plumes pour ornement, des fleurs et des couronnes en perles, des blouses ou des sarreaux, des cravates ou des perles fausses... »<sup>40</sup>*

Au-delà de la poésie des expressions perdues, la variété des appellations témoigne de la précision et de la spécialisation des tâches, notamment pour les métiers en rapport avec l'industrie textile et le travail des étoffes. Ces méticuleuses énumérations des anciens recensements contrastent avec le flou des catégories dans l'agriculture, – où il est seulement dit que les femmes sont plutôt dans la culture que dans l'élevage – et dans la domesticité – où toutes les fonctions sont regroupées. Cette précision des métiers d'autrefois contraste aussi avec le peu de détails dans certaines catégories d'aujourd'hui autour du secrétariat et des métiers d'aide à la personne, par exemple.

La parité arithmétique est presque atteinte sur le marché du travail : plus de 48 % des emplois sont occupés par des femmes, mais elles sont encore très concentrées dans certains secteurs et certaines professions. Nos dénominations actuelles n'ont pas la finesse de celles d'autrefois.

*Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, au plus fin possible de l'observation statistique, les femmes sont le plus souvent adjointes administratives de la fonction publique ou secrétaires dans les autres secteurs, elles aident les particuliers et font le ménage (aides à domicile, aides ménagères, nettoyeuses ou employées de maison), elles soignent (aides soignantes ou infirmières), éduquent les enfants, des tout petits (assistantes maternelles), à ceux qui vont à l'école (professeurs des écoles), au collège ou au lycée (professeurs du secondaire) et elles animent les services socioculturels et de loisirs. On les trouve aussi beaucoup comme caissières, serveuses, vendeuses, coiffeuses, ou encore employées mais aussi dans la maîtrise des services administratifs, financiers ou comptables, et même cadres administratifs.*

Ainsi, en 2012, la moitié des femmes qui travaillent exercent 28 professions de la nomenclature actuelle (sur 486 répertoriées) alors qu'il faut lister 75 métiers pour atteindre la moitié des effectifs des hommes qui ont un emploi.

---

38 Dans l'ordre des métiers les plus féminisés en proportion.

39 On compte plus de 10 fois plus de femmes que d'hommes dans tous ces métiers.

40 M.Marvani et M.Meron (2012), pp 166 et suivantes.

Identifié depuis longtemps par les travaux pionniers de Maryse Huet<sup>41</sup>, le phénomène ne semble pas s'être rapidement estompé avec l'afflux massif des femmes sur le marché du travail. Plus récemment, la discrimination des emplois entre hommes et femmes semble avoir un peu diminué<sup>42</sup>. Ces mesures dépendent aussi des classifications utilisées (ici les « familles professionnelles »). Et si les femmes sont plus concentrées dans certaines professions que dans d'autres, c'est aussi du fait que, dans la nomenclature de référence, certaines professions « féminines » sont moins bien décrites que d'autres où les hommes sont majoritaires, dans l'industrie notamment, où les négociations suscitent des appellations plus précises<sup>43</sup>.

Cependant, des secteurs se sont créés, comme l'électronique par exemple, les professions qualifiées se sont multipliées et l'ampleur des services publics n'a rien à voir avec celle du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'investissement des femmes a accompagné toutes ces transformations. Parmi les « nouveaux métiers », des clivages se forment ou se déplacent : les ouvriers de l'électronique sont plutôt des ouvrières ; les métiers de l'informatique, très ouverts aux femmes du temps des ateliers de saisie, sont devenus plus masculins. Les lignes de partage se recréent différemment. L'orientation scolaire et professionnelle et les choix des employeurs, l'éducation et le marché du travail continuent d'interférer et à les entretenir dans une certaine mesure<sup>44</sup>.

Dans les catégories les plus diplômées, des professions qualifiées, autrefois réservées aux hommes, se féminisent sans perdre de leur valeur sociale. Les jeunes médecins, avocats, cadres administratifs et financiers sont, depuis peu, majoritairement des femmes. La proportion de femmes s'accroît aussi parmi les ingénieurs et dans d'autres professions réputées peu « féminines » (comme commissaires de police). Les femmes poursuivent leurs études dans tous les domaines, et elles osent, de plus en plus, exercer les métiers auxquels elles se forment.

Ces évolutions n'empêchent pas la persistance (voire l'aggravation) de la ségrégation entre hommes et femmes dans les métiers dits peu qualifiés : tous les travaux de ménage et autres services aux particuliers restent quasiment réservés aux femmes tandis que les ouvriers et apprentis du bâtiment sont presque toujours des hommes. A côté de la forte transformation des métiers et des secteurs, des bastions masculins et féminins semblent donc indéracinables : peu de femmes sur les chantiers, pratiquement pas d'hommes auprès des jeunes enfants ou dans l'aide aux particuliers. Ces persistances sont aussi masculines que féminines.

Or, régulièrement, ce sont les choix féminins que l'on interroge et que l'on met en cause : Sont-elles allergiques à la technique ? Ne manquent-elles pas d'autorité ? Mais la question se pose aussi pour les hommes : pourquoi sont-ils si peu nombreux auprès des enfants et des vieux, pourquoi ce rejet du ménage et des soins ?<sup>45</sup>.

---

41 M.Huet « La concentration des emplois féminins », *Économie et Statistique*, n° 154, 1983.

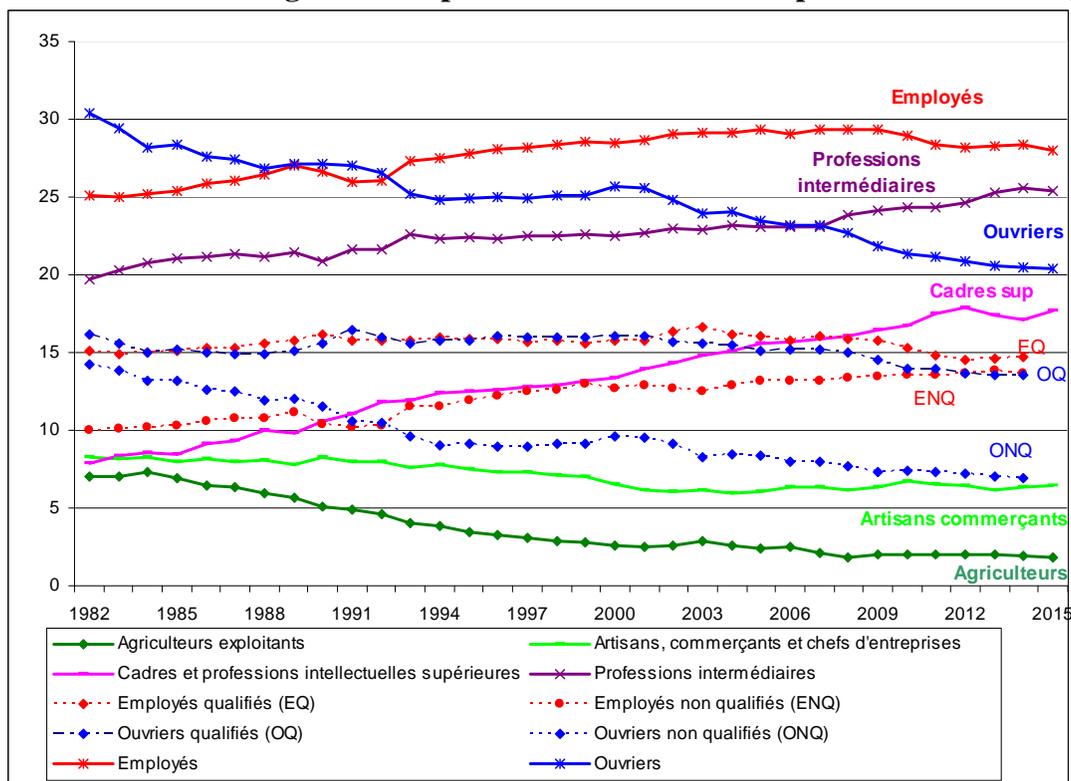
42 M Meron M., M. Okba et X..Viney 2006), C. Minni (2015), A. Chamki et F. Toulemonde (2015).

43 Thomas Amossé (2004).

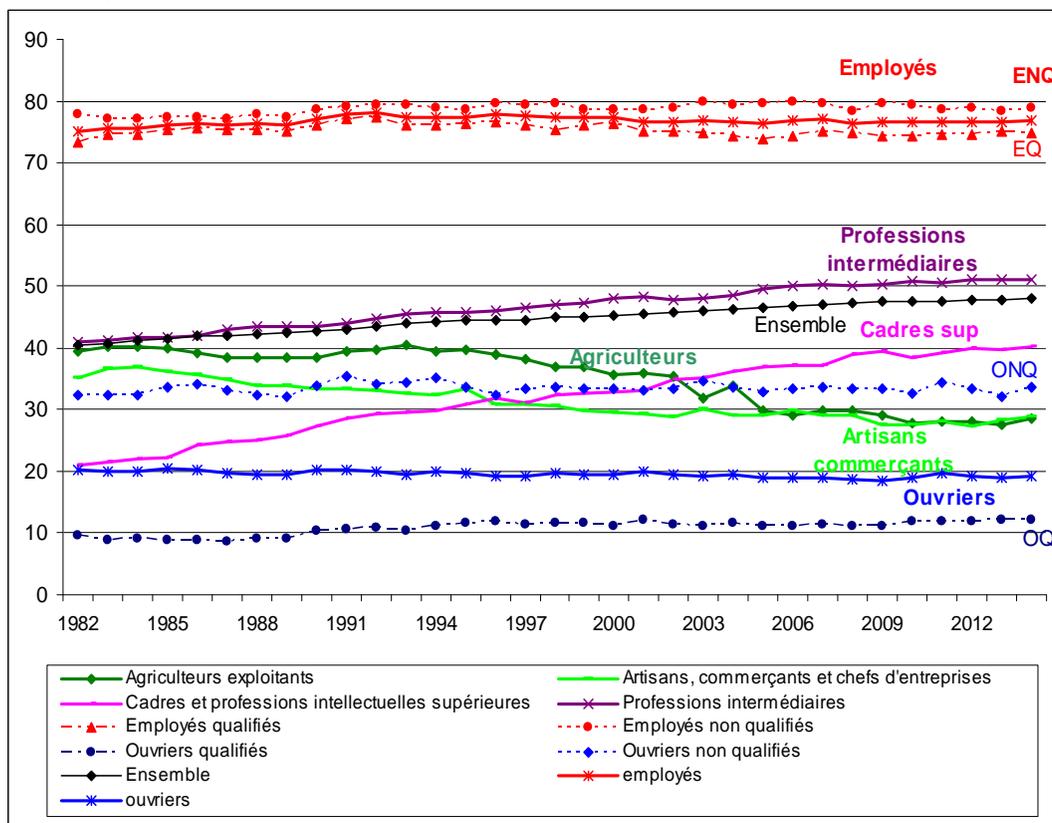
44. Th Couppié et D. Epiphane « Allongement séculaire des scolarités féminines et évolution récente de la ségrégation dans les professions : quelles relations ? », *Économies et Sociétés*, Série « Socio-économie du travail », AB, 2009, n° 30, pp. 87-122.

45 F.Vouillot, Introduction du dossier du n° 18/2007 de *Travail, genre et sociétés* sur « Formation et orientation : l'empreinte du genre ».

**Figure 6a : Part des catégories socioprofessionnelles dans l'emploi de 1982 à 2015 (en %)**



**Figure 6b : Part des femmes dans l'emploi par catégorie socioprofessionnelle de 1982 à 2015 (en %)**



Sources : enquêtes Emploi (séries longues corrigées des ruptures de séries)

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire

Cette dualité, entre bastions très sexués et métiers qui se mélangent, sépare aussi les qualifications et les âges : les métiers les plus sexués sont souvent tenus par des personnes relativement âgées et peu qualifiées, tandis que les professions qui se mélangent s'adressent, en moyenne, à un public plus jeune et plus qualifié. Les femmes continuent d'augmenter leur présence sur le marché du travail, moins par la croissance des métiers féminisés (qui ont tendance à stagner) que par l'augmentation de la mixité dans les métiers qualifiés<sup>46</sup>.

## **2.5 Salaires et plafonds de verre : des différences de moins en moins bien acceptées**

Des femmes de plus en plus présentes, plus diplômées que les hommes et qui investissent les métiers qualifiés, et pourtant, elles gagnent moins qu'eux. Ces différences, bien analysées et maintenant régulièrement suivies, y compris au niveau européen (gender gap) continuent à susciter la perplexité (Silvera, 2015).

Bien sûr, elles et ils n'occupent pas les mêmes emplois. Elles travaillent plus à temps partiel, sont plus souvent interrompues à la fin d'un contrat à durée déterminée. Elles sont moins anciennes que les hommes dans certaines filières. Les emplois qu'elles occupent sont parfois moins rémunérateurs, dans l'enseignement ou la santé par exemple. Mais une fois prises en compte toutes les caractéristiques observables, une différence subsiste. Les travaux pionniers de D.Meurs et S.Ponthieux (2007) ont largement contribué à sensibiliser sur ce sujet. De même, le fait que les carrières des femmes soient plus difficiles que celles des hommes et que le « plafond de verre » les empêche encore d'accéder aux plus hauts postes est questionné et analysé.<sup>47</sup>

Les femmes sont-elles suffisamment revendicatives ? Ne se contentent-elles pas de leur sort ? D'après une enquête de l'Insee de la fin des années 1990, elles seraient, toutes choses égales par ailleurs, plus facilement satisfaites que les hommes<sup>48</sup>. Une explication pourrait être qu'elles auraient pour référence leurs mères, plus souvent qu'elles sans emploi ou dans des métiers non qualifiés alors que leurs collègues hommes se comparent plutôt à leur père et aux hommes qui les entourent et seraient donc plus exigeants. Depuis, il semble que ces différences se soient estompées, les générations de femmes arrivant sur le marché du travail n'ayant pas les mêmes références (leur mère travaillant déjà et ayant elle-même bénéficié de l'allongement de la scolarité)<sup>49</sup>. Enfin, parmi les jeunes sortis du système éducatif depuis 3 ans, à qualification égale, les femmes paraissent au contraire moins satisfaites que les hommes d'après les questions posées dans les récentes enquêtes « Générations » du Cereq. Les jeunes femmes supportent moins bien que leurs aînées d'être sous payées ou de rencontrer des difficultés d'embauches spécifiques à leur sexe.

## **2.6 Chômeuse ou inactive ? Ce n'est pas la même chose**

Du temps où le questionnaire de l'enquête Emploi commençait par demander à l'enquêté de se situer lui-même dans l'emploi, au chômage ou dans certaines formes d'inactivité, on pouvait mesurer la distance entre la façon dont les individus se définissaient et la catégorie

---

46 F.Lainé, L.Omalek, « Les métiers en 2020 : progression et féminisation des emplois les plus qualifiés ; dynamisme des métiers d'aide et de soins aux personnes », *Dares Analyses*, n°022, 2012.

47 J. Laufer (2005).

48 C.Baudelot, M.Gollac et M. Gurgand (1999).

49 P.Charnoz et M.Gollac (2009).

dans laquelle ils étaient classés dans les tableaux statistiques. Ainsi le chômage déclaré était traditionnellement plus distant du chômage codifié chez les jeunes sortis du système éducatif. Il a aussi été soupçonné que la montée du chômage poussait certaines femmes à se déclarer chômeuses plutôt que de dire qu'elles étaient femmes au foyer. C'est un fait connu : les déclarations suivent les évolutions sociales comme un phénomène de mode. Ainsi, avec la montée des qualifications, le nombre de personnes déclarant avoir des diplômes qu'ils n'ont pas réellement passés a augmenté (C.Thélot, 1989).

Il est vrai que la frontière entre inactivité et chômage est plus ambiguë pour les femmes que pour les hommes, et qu'elles se retrouvent plus facilement qu'eux dans le « halo » du chômage, du fait des exigences des statisticiens. Leur disponibilité est plus fragile, leurs démarches pour trouver un emploi, peut-être moins diversifiées. Cependant, on ne peut confondre une femme qui veut travailler et espère trouver un emploi et une femme qui reste au foyer, hors du marché du travail. Des études menées à l'Ined ont bien montré que les chômeuses déclarées n'ont pas le même comportement : contrairement à certaines idées toutes faites, elles retardent l'arrivée d'un enfant par rapport à celles qui se définissent comme femmes au foyer <sup>50</sup>.

## **2.7 Evaluer le travail domestique et oublier, un jour, l' « inactivité »**

L' « inactivité » est un terme de jargon statistique relativement récent (A.Fouquet, 2004). Dans les formations d'enquêteurs, on conseille régulièrement d'éviter d'employer ce terme lors de l'entretien. De longue date, il a fait réagir nombre de femmes au foyer, mères de famille ou autres, qui, bien que ne se situant pas sur le marché du travail, n'avaient pas tellement l'impression de ne rien faire.

Des études pionnières ont contribué à la prise de conscience de l'importance des activités des ménages, hors marché du travail. A Chadeau et A.Fouquet (1981) ont évalué pour la première fois le poids des travaux domestiques, leurs prix dans l'économie. L'exercice a été refait depuis, sur différents contours des activités à prendre en compte et selon plusieurs méthodes d'évaluation proposées (D.Roy, 2001).

La Conférence internationale des statisticiens du travail du BIT (octobre 2013) a préconisé l'élargissement du cadre conceptuel d'activité à la notion de « travail » incluant l'emploi rémunéré mais aussi le travail bénévole et le travail domestique. Cette idée s'inscrit dans la volonté politique de mieux comparer les performances économiques des pays, en lien avec la construction de nouveaux indicateurs, nécessaires pour juger de l'avancée ou non en « bien-être » d'un pays.

La traditionnelle frontière entre « actifs » et « inactifs » masquait beaucoup de « travail » domestique ou bénévole exercé essentiellement par les femmes. Les réflexions du BIT sur les contours du « travail » à prendre en compte et les décisions qui en découlent – ou en découleront – ne seront évidemment pas neutres sur la vision du partage des tâches entre hommes et femmes dans la société.

Le concept de « main-d'œuvre » devrait remplacer celui de « population active », les « inactif-ve-s » (« out of labour force ») devraient disparaître au profit des personnes « hors de la main-d'œuvre », ou « hors du marché du travail » même si cela pose des problèmes de traduction et de sémantique.

---

50 M.Meron et I.Widmer (2002), A. Pailhé et A. Régnier-Loilier (2015).

Les questions de méthodes et de mesure de ces nouvelles notions sont cependant très importantes : en France, les enquêtes « Emploi du temps », seule mesure précise du « travail domestique », n'ont lieu que tous les 12 ans alors que l'enquête « Emploi » donne des résultats trimestriels. De plus, la lenteur des évolutions des emplois du temps en France - notamment entre hommes et femmes, d'ailleurs, n'incitent pas beaucoup à multiplier ces enquêtes lourdes et coûteuses.

Enfin les risques de confusion demeurent et les problèmes de frontières ne sont pas résolus : la place des stagiaires non rémunérés n'est pas clairement définie, les contours de la rémunération du travail bénévole restent flous. Comme le signale Pierre Concialdi, il est certes louable de vouloir recenser toutes les formes de travail qui contribuent au « bien-être » des populations, mais ce nouveau cadre conceptuel aurait besoin de compléments<sup>51</sup>. Or faute de progrès pour définir l'emploi inadéquat notamment, les nouvelles dispositions ne sont pas sans ambiguïté. Gageons que, là encore, les femmes seraient particulièrement concernées par une clarification de ces concepts. Travail professionnel et travail domestique : faut-il les confondre ?

### **3. L'Insee et les femmes**

L'Insee remet parfois en cause ses propres pratiques par une démarche réflexive : des rapports ont fait le point sur les statistiques sexuées. Des publications particulières ont été élaborées et l'Institut a aussi porté en interne la réflexion contre les discriminations.

#### **3.1 Le rapport piloté par Catherine Blum (1999) et la circulaire du 8 mars 2000**

Commandité par la Secrétaire d'Etat aux droits des femmes de l'époque, un groupe de travail interministériel dirigé par Catherine Blum a présenté un rapport sur « Les situations respectives des femmes et des hommes : statistiques pertinentes » en Décembre 1999, afin de « recenser les statistiques existantes, signaler les manques et faire des recommandations pour combler les lacunes ».

Le rapport constate peu de manques mais remarque que « le rassemblement de données n'est ni régulier ni coordonné » et que, si les informations sont le plus souvent sexuées, « la préoccupation de genre est peu fréquente ». Autrement dit, « il ne suffit pas d'amasser des données encore faut-il sélectionner les bons indicateurs tant pour alerter que pour suggérer des actions correctrices ». Quelques lacunes sont cependant signalées dans les données à sexuer, concernant l'orientation des élèves en fin de troisième et de seconde, les chefs d'entreprises, les élu(e)s, le vivier des promotions dans la fonction publique, certaines questions sur les conditions de vie des ménages, et le suivi longitudinal des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes, en tenant compte des périodes de chômage.

Le rapport Blum signale la création d'une unité « genre » à l'Ined sous la direction de Michel Bozon et Thérèse Locoh et conclut sur la nécessité de publications régulières et orchestrées sur le sujet. Il n'y a jamais eu d'« Unité genre » à l'Insee.

---

51 P.Concialdi « Quand les statisticiens du travail définissent le travail » in *Chronique internationale de l'IREs*, n°145, mars 2014.

S'appuyant sur les conclusions et recommandations du rapport Blum, la circulaire ministérielle du 8 mars 2000 « relative à l'adaptation de l'appareil statistique de l'Etat pour améliorer la connaissance de la situation respective des femmes et des hommes » charge l'Insee de coordonner et d'animer un réseau de « responsables statistiques des différents ministères, en lien avec le Service des droits des femmes ». De plus « L'Insee produira annuellement un tableau de bord présentant la situation des femmes dans tous les champs de la société, en liaison avec le service aux droits des femmes... ». « Il s'inspirera ... notamment de « Femmes en chiffres » et privilégiera les indicateurs significatifs... »

« Femmes en chiffres » (publication née en 1995) et, depuis, « Regards sur la parité » (dernière édition : 2012) rassemblent, épisodiquement, des tableaux sexués (maintenant mis à jour sur le site de l'Insee) et quelques dossiers sur le sujet. Le service en charge de l'égalité femmes-hommes publie chaque année des chiffres-clefs, mais d'autres publications ont aussi vu le jour, traitant par exemple, des études sur la ségrégation professionnelle et les écarts de salaires femmes-hommes ... à la Dares<sup>52</sup>

### **3.2 Le rapport de Sophie Ponthieux (2013)**

A la demande de la Ministre des droits des femmes, Sophie Ponthieux a été en charge d'un rapport : « L'information statistique sexuée dans la statistique publique : état des lieux et pistes de réflexion » (octobre 2013) qui examine notamment la traduction des recommandations de la circulaire de 2000 dans la production et la publication d'informations statistiques sexuées. Il propose un repérage des lacunes, de thèmes et questions qui demanderont des investigations nouvelles ou approfondies. Ce rapport ne peut que constater que le « tableau de bord », l'« animation » demandés à l'Insee ne sont pas vraiment mis en place. Pourtant, au ministère de l'éducation, la publication « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité » répond, dans son domaine, au besoin exprimé.

En plus des zones d'ombre (et « trous noirs ») toujours existant dans les statistiques sexuées (notamment sur les dirigeants d'entreprise, promotions, compléments de revenus...), le rapport aborde la difficile question de l'évaluation du niveau de vie des individus dans le ménage, et pointe quelques archaïsmes liés à la notion de « chef de ménage » toujours en vigueur, en filigrane, dans les statistiques, derrière la « personne de référence ».

L'impact des changements de définition et de concept est un peu abordée par l'allusion aux façons de répondre différentes des femmes et des hommes à certaines questions (comme celle sur les charges dans les conditions de travail).

La préconisation d'une meilleure visibilité des indicateurs sexués se traduira par la mise en place d'un « dossier » spécifique renvoyant à divers tableaux sur le site « insee.fr », le seul problème étant qu'il n'apparaît pas dans les thèmes et reste donc connu des seul-e-s initié-es. A la Dares, une thématique « Egalité entre les femmes et les hommes » permet l'accès direct et commode aux différentes publications sur le sujet.

Le CNIS ne semble pas non plus trouver utile de s'emparer du sujet par la programmation de rencontres spécifiques...

---

52 *Dares Analyses* N°82, nov 2015, par A. Chamki et F. Toulemonde, n°017, mars 2015 par C. Minni, n°079, décembre 2013 par J. Argouarc'h et O. Calavrezo, n°016, mars 2012, par L. Muller...

### 3.3 La carrière des statisticiennes : la fin du plafond de verre ?

Les cordonniers sont parfois les plus mal chaussés. Par exemple, étudier la féminisation des effectifs de l'Insee sur moyenne ou longue période s'avère compliqué. Certes, lorsqu'on le sait accessible, on trouve le Bilan social 2014 sur l'intranet, avec nombre de tableaux sexués sur les entrées, les sorties, par corps et services (des directions générales et régionales), les admissions par concours et promotions de l'année avec un détail remarquable. Mais la vision d'ensemble reste à construire.

En 2011, l'Insee confie à Maryse Huet une mission de diagnostic sur la situation en matière d'égalité des hommes et femmes à l'Insee, en phase avec des initiatives gouvernementales et ministérielles.

63% des agents de l'Insee sont des femmes, 83% des enquêteurs, 74% des personnels de catégorie C, 61% dans la catégorie B, 47% des attachés et assimilés, 34% au dessus. Ces parts frémissent avec le vieillissement des pyramides des âges. La répartition par sexe des promotions et recrutements par concours varie un peu d'une année sur l'autre, mais pas toujours dans le même sens. Il faudrait plus de recul pour les analyser. Les jurys de concours professionnels font attention à leur composition sexuée et s'interrogent parfois sur l'impact des critères d'évaluation.

Maryse Huet a noté un égal accès, en 2011, aux postes d'encadrement (chefs de division) à la Direction générale, mais une différenciation des domaines d'activité avec plus de femmes du côté des ressources humaines et des sciences sociales et nettement moins dans les études économiques et statistiques d'entreprises. Elle note aussi l'impact négatif sur les femmes des exigences de mobilité géographique pour certaines promotions.

Mais entre 2011 et 2014, le pourcentage de femmes parmi les inspecteurs généraux est passé de 13 à 30%, les femmes nommées aux plus hauts postes (Directions) sont visiblement plus nombreuses. A l'Insee, il semble bien que le plafond de verre se fissure...

## Conclusion

En 2015, l'Insee dénombre quasiment autant de femmes que d'hommes sur le marché du travail (48% d'après l'enquête Emploi). Depuis peu, le nombre de chômeuses est inférieur à celui des chômeurs. Mais elles sont plus nombreuses dans le halo du chômage et lorsqu'elles travaillent, le sous-emploi est beaucoup plus fréquent pour elles (10%) que pour eux (4%). Ainsi, les femmes restent plus concernées que les hommes par les frontières des définitions officielles, très stricte pour le chômage et très large pour l'emploi.

2,9 millions de chômeurs, 1,4 million de personnes dans le halo du chômage, 1,7 million en sous-emploi : en France métropolitaine, plus de 6 millions de personnes souhaiteraient trouver un emploi ou considèrent que celui qu'elles ont est insuffisant. Parmi elles, 3,3 millions soit plus de 55% sont des femmes. Cette proportion est en légère baisse, comme si une tendance s'amorçait où l'emploi des femmes se fragilise un peu moins que celui des hommes.

La parité est encore loin dans certains secteurs et spécialités de professions, mais les femmes continuent de progresser dans les métiers les plus qualifiés. Sans voler partout en éclats, les plafonds de verre craquent, ici ou là, comme à l'Insee d'ailleurs.

Evidemment, on ne peut que constater la persistance de métiers presque exclusivement réservés aux femmes ou aux hommes, du côté des moins qualifiés notamment, et le peu de réduction des écarts de salaires.

Dans la sphère privée, les emplois du temps se rapprochent un peu, les hommes passent quelques minutes de plus avec leurs enfants, mais surtout les femmes en font moins, elles

travaillent et toute la famille prend plus de repas à l'extérieur, les normes changent peut-être, doucement.

L'Insee et la Dares comme d'autres services statistiques, établissements publics et organismes de recherche, abordent et renouvèlent l'étude de plus en plus d'indicateurs des différences entre hommes et femmes sur le marché du travail. Les écarts de salaires, la ségrégation professionnelle, l'évaluation du temps domestique, les composantes du temps partiel sont décrites régulièrement. Mais, comme le disent les rapports sur le sujet, il ne suffit pas d'aligner les chiffres pour comprendre les mécanismes à l'œuvre, il faut les étudier en tant que tels, et l'Insee est sans doute un peu timide dans ce domaine, jugé relativement secondaire. Les débats sont souvent laissés à d'autres.

La méthodologie ne s'encombre pas de sociologie et on peut le regretter. L'impact d'un changement de questionnement, de procédure, de concept, n'est étudié que dans le but de faire disparaître la rupture de série induite dans les courbes affichées. Alors qu'il serait aussi très instructif de savoir qui est, par tel ou tel changement, mis en lumière ou à l'écart, en fonction du sexe mais aussi de l'âge, de la génération, du diplôme, de l'origine géographique...

On le sait, outre qu'ils n'ont pas les mêmes comportements face à l'emploi ou la recherche d'emploi, les hommes et femmes ne répondent pas de la même manière aux questions, ils ne mobilisent pas leur mémoire de la même façon<sup>53</sup>.

En quelques décennies, tout a changé : les activités, les secteurs et les métiers, et la façon de compter. Les caractéristiques sociodémographiques des femmes et des hommes présents sur le marché du travail ne sont plus les mêmes. L'éventail des âges, la répartition des diplômes et des qualifications, et, d'une façon plus générale, les conditions de vie, renouvellent les débats sur la place des hommes et des femmes dans la société contemporaine. En regardant comment se construisent au fil des années, les statistiques de l'activité professionnelle des femmes, on raconte quelque chose de cette histoire là.

---

53 cf Travaux impulsés par D.Courgeault sur ce sujet et notamment : M.Poulain et alii, 1991 et aussi C.Thélot 1989

## **Encadré : Sources et contours**

L'observation est indissociable de la façon d'observer, l'évaluation inséparable de l'instrument de mesure. Or le regard change en fonction du contexte et des représentations du moment. Pour évaluer l'emploi, le chômage et l'activité en France, il existe depuis longtemps différents thermomètres, qui cohabitent ou se succèdent dans le temps. Ces outils diffèrent par leur méthode, leur couverture, leur angle d'approche, et se modifient, au fil du temps.

La quête du chiffre unique et vrai qui rend compte au mieux d'une réalité objective est légitime mais jamais achevée. Chaque source a son angle d'observation, ses avantages et ses limites, son champ particulier, sa méthodologie propre et ses concepts adaptés. D'une époque à l'autre, les lunettes de l'observation statistique changent, s'adaptent à un nouveau contexte, autant technique que politique. Il est inutile d'essayer de gommer toutes ces différences, alors qu'il est essentiel de prendre la peine de les expliquer, ce qui n'est pas toujours facile car on en perd la mémoire, une fois lissées les ruptures de séries.

Ainsi, on peut être surpris en comparant les chiffres de sources différentes sur un même thème. Par exemple, sur les sujets traités dans cet article, les taux d'activité par sexe et âge sont sensiblement différents entre le recensement et l'enquête Emploi.

### **Les indicateurs du marché du travail : une mosaïque imparfaite**

Les indicateurs disponibles à propos du marché du travail s'appuient sur des sources et des concepts divers, dont la cohérence d'ensemble n'est pas toujours évidente. C'est normal, car il s'agit plutôt d'un puzzle construit au fil du temps, en fonction des besoins et des données disponibles. Les statistiques nécessaires à l'analyse de l'emploi, du chômage et des revenus du travail se sont considérablement diversifiées. Toujours plus large, la couverture de cette mosaïque s'est beaucoup perfectionnée : des sources ont été créées, mobilisées, améliorées, appariées parfois, et ont multiplié des indicateurs pour tenter de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre dans ce domaine complexe et très divers.

### **Territoire et population de référence :**

Le champ géographique est ici la France métropolitaine. Un seul changement majeur a lieu en 1918, avec l'ajout de trois départements d'Alsace et de Moselle.

La population comptée est celle résidente en France métropolitaine, (non compris les résidents qui travaillent à l'étranger ou absents au moment de l'enquête pour les recensements les plus anciens). Jusqu'à tout récemment, le recensement ne comprenait pas les personnes temporairement absentes (alors que, depuis longtemps, dans l'enquête emploi, une personne présente peut répondre pour les absents vivant habituellement sous son toit).

L'enquête emploi n'aborde que les logements « ordinaires » du territoire, à l'exclusion des collectivités, alors que le recensement inclut actuellement toutes ces populations.

### **Les recensements de la population :**

De 1901 à 1946, les recensements ont lieu en principe tous les 5 ans, sauf pendant les guerres (ni en 1916 ni en 1941). Leurs procédures sont proches, centralisées à Paris et permettent de repérer les catégories d'actifs par « profession et industrie ». Environ 40 millions de bulletins sont ainsi dépouillés par les « dames de la statistique » qui saisissent plus de 8 000 bulletins par jour grâce au classi-compteur imprimeur inventé par Lucien March. Ces machines additionnent automatiquement les données et effectuent quelques tris croisés. Ce système, en usage jusqu'en 1940 explique l'homogénéité des recensements du début du XX<sup>e</sup> siècle

Ensuite, René Carmille met en place les machines à cartes perforées et les ateliers de mécanographie, ancêtres de l'informatique<sup>54</sup>.

À partir de 1954, chaque recensement ou presque apporte son lot d'innovations et de concepts revus et corrigés. Les contours des notions de « ménage » et d'« activité » varient, les frontières du chômage se précisent, les nomenclatures de professions et d'activités sont remises à plat. Les techniques informatiques s'imposent. 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 : piliers des dénombrements, bases de toutes les enquêtes par sondage<sup>55</sup>, les recensements sont les pierres angulaires de la statistique.

Les recensements du XXI<sup>e</sup> siècle sont différents : ce sont des enquêtes complémentaires, menées en janvier de chaque année, regroupées sur cinq ans et pondérées de façon à « vieillir » les premières collectes et à « rajeunir » les plus récentes.

Les « enquêtes annuelles de recensement » transforment l'opération : d'une construction instantanée, photographie chiffrée, espérée exhaustive, de la société française, le recensement devient estimation quinquennale, réajustée chaque année, qui comble scientifiquement les manques, les non dits, les non-réponses et les décalages de constats étalés dans le temps<sup>56</sup>.

Ainsi, le recensement daté de 2012 est en fait une compilation d'enquêtes menées en 2010, 2011 (aux résultats extrapolés), 2012, et 2013, 2014 (aux résultats rétro-polés). Le bilan, plus robuste que celui d'une collecte exhaustive, bénéficie, du fait de l'annualisation, d'un meilleur suivi du parc des logements, de techniques sophistiquées et précises de contrôles, de remplacement des non-réponses. La vision moyenne sur 5 ans qui en résulte n'est cependant pas tout à fait comparable avec les instantanés précédents. L'évolution de certains phénomènes, notamment générationnels ou conjoncturels, est lissée. Mais ces différences de procédure ne suffisent pas à expliquer les divergences observées entre les recensements<sup>57</sup>. Pour un point plus récent voir Insee (2016) *Economie et statistique* n° 483-484-485.

## **Les enquêtes Emploi**

L'enquête emploi est la clef de voûte du système statistique sur l'emploi et le chômage en France. Née en 1950, puis modifiée à plusieurs reprises, elle a sa propre histoire statistique. Elle a été semestrielle puis annuelle, le plus souvent en mars de chaque année. Son questionnaire était adapté aux nouveautés du marché du travail chaque année de recensement. A partir de 2003, son questionnaire change et elle devient une enquête menée en continu sur toute l'année, donnant aussi des résultats trimestriels. Les résultats annuels sont donc, depuis 2003, des « moyennes sur l'année » et non plus des photographies instantanées du marché du travail prises en mars, ce qui donne lieu à des ajustements importants pour reconstituer les évolutions<sup>58</sup>.

En 2007 puis en 2013 divers aménagements sont apportés qui modifient sensiblement les chiffres, notamment du chômage, de son halo et du sous-emploi. Les séries longues affichées

---

54 *Cinquante ans d'Insee... ou la conquête du chiffre*, Insee, 1996, p. 20, 30, 31.

55 Sauf de l'enquête Emploi qui, étant donné sa grande ampleur, repose sur un sondage spécifique de groupes de logements.

56 Au cours de chaque année d'enquête, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtées exhaustivement (donc elles le sont toutes au bout de cinq ans) et environ 8 % des logements dans les communes plus importantes (donc environ 40 % des logements des grandes villes sont enquêtés en cinq ans) Dans les recensements du xxie siècle, les personnes non répondantes, en particulier si elles sont temporairement absentes, sont « redressées » c'est-à-dire que dans toute la mesure du possible, leur réponse est reconstituée à partir des variables connues (sexe et âge par exemple) et des renseignements collectés autour d'elles (voisins ayant les mêmes caractéristiques de logement ou familiales...).

57 F.Héran L.Toulemon (2005) ; G.Desplanques (2008) « Avantages et incertitudes des enquêtes annuelles de recensement en France », *Population-F*, n° 63, vol. 3, p. 477-502.

58 Voir *Economie et Statistiques* n°362, 2003.

sont systématiquement « corrigées des ruptures » selon les hypothèses les plus vraisemblables. Les graphiques de cet article s'appuient aussi nécessairement sur elles...

Quelques repères :

En 1975 on met en avant la population disponible à la recherche d'un emploi (PDRE), la population marginale disponible à la recherche d'un emploi (PMDRE) c'est-à-dire les personnes ne se déclarant pas spontanément « chômeur-euse » mais classées comme tel car recherchant un emploi. La population active marginale ayant un emploi est l'ensemble des personnes se déclarant sans emploi mais ayant travaillé la semaine de référence (définition du BIT de 1954).

En 1982, les concepts définis par le BIT en 1982 sont mis en avant et la nomenclature socioprofessionnelle est appliquée.

En 1986 un article de Michel Cézard étudie le « halo » du chômage et les interférences avec la population des demandeurs d'emploi.

Le rapport Malinvaud de 1986 préconise d'étudier les situations intermédiaires (et notamment le sous-emploi) et le questionnaire de 1990 prend en compte les nouvelles formes « particulières » d'emploi.

L'enquête est collectée en continu à partir de 2003, avec un questionnaire remanié pour se rapprocher des normes européennes (la question du début, où les personnes se classaient spontanément, disparaît).

En 2007, des aménagements rapprochent les concepts de la norme européenne et un élargissement du sondage est programmé. Le Rapport du CNIS, De Foucault et alii (n° 108 sept 2008) met en place des indicateurs plus détaillés.

En 2013, nouveau remaniement du questionnaire.

Des enquêtes complémentaires portaient chaque année sur un thème différent et permettaient d'approfondir un aspect du marché du travail en France. Elles ont disparu au profit de « modules ad-hoc » plus courts, harmonisés au niveau européen.

Sur l'histoire de l'Enquête Emploi, voir J.Affichard « l'enquête Emploi » in *Pour une histoire de la statistique ; Economie et statistique* n° 193-194, 1986 et n°362, 2003 ; Fiches et Introduction aux Résultats de l'EE 2013, fiche méthodologique du 6 mars 2013 sur insee.fr et Cabannes P-Y et Le Minez S., (2014)

### **Population active, emploi, chômage et demandeurs d'emploi**

Sur les concepts anciens voir M.Marvani et M.Meron (2012) *encadré 1* p.16 et *encadré 5* p.93. Pour une description précise des définitions (population active, emploi, chômage, halo, sous emploi...) et des sources utilisées en 2015, voir « Emploi, chômage, revenus du travail » *Insee références* juillet 2016.

La population « active » est la somme de la population comptée « en emploi » (dite aussi « active occupée ») et de celle considérée comme étant « au chômage ». Ces deux notions ont notablement changé au fil du temps. Dans la définition de l'emploi par exemple, les militaires du contingent sont intégrés ou exclus selon les époques. On considère ici, dans toute la mesure du possible, que les personnes du contingent sont « actives occupées ». Par convention, les effectifs du contingent sont tous affectés aux effectifs masculins d'emploi dans les séries longues de l'Insee. Mais cette convention n'est pas neutre : par exemple, en 1954, « réintroduire le contingent dans l'activité a donc pour conséquence des doubles comptes du côté des hommes » (note 1, p. 16 du RP 54)<sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> En effet, les hommes du contingent ayant déclaré une profession antérieure sont aussi comptés dans cette profession.

Avoir un emploi, c'est travailler en contrepartie d'une rémunération, d'un statut social. Les choses sont claires pour un salarié : même en congé ou temporairement malade, il est bien compté dans les personnes qui travaillent. Hors du salariat, les heures de travail sont plus difficilement comptabilisées, notamment lorsqu'elles se font à domicile, ou lorsqu'elles donnent lieu à échange ou contrepartie en nature, si la « rémunération » prend la forme, par exemple, d'un hébergement en échange de travaux ménagers. C'est tout le problème des domestiques d'autrefois, mais aussi de certains centres d'insertion qui proposent de tels échanges.

Côté chômage, d'autres chiffres coexistent avec ceux, trimestriels, du « chômage au sens du BIT » issus de l'Enquête Emploi. Ils ont pignon sur rue et émanent des fichiers de Pôle Emploi qui compte chaque mois les demandeurs d'emploi inscrits dans ses services. Cette population, répartie en catégories selon divers critères, est différente de celle des chômeurs au sens du BIT (qui ne sont pas obligatoirement inscrits à Pôle Emploi et répondent à d'autres critères) mais son suivi mensuel permet de commenter plus rapidement une évolution supposée (et souvent constatée) à peu près parallèle à celle du chômage « au sens du BIT ».

Les demandeurs d'emploi de catégorie A (inscrits à Pôle Emploi, recherchant un emploi et n'ayant exercé aucune activité dans le mois) n'ont pas exactement le même profil que les chômeurs comptés dans l'enquête Emploi. Cette population plus nombreuse (3,6 millions en décembre 2015, contre 2,9 millions de chômeurs au sens du BIT en moyenne sur 2015) est moins jeune (15% ont moins de 25 ans fin 2015 contre 23% des chômeurs au sens du BIT en moyenne sur 2015), plus féminisée (48% de femmes contre 46%) on y trouve plus de seniors (25% contre 19% ont 50 ans ou plus).

Si les tendances observées sur l'ensemble des demandeurs d'emploi renseignent sur la conjoncture la plus récente, elles ne peuvent se substituer à une analyse de l'ensemble du marché du travail. Les comportements vis-à-vis de l'inscription à Pôle emploi réservent parfois des surprises et faussent le jugement. Beaucoup de jeunes ne s'inscrivent pas à Pôle emploi lorsqu'ils cherchent à s'insérer dans le monde du travail ; les demandeurs connus à Pôle Emploi ne satisfont pas toujours les critères pour être considérés comme chômeurs au sens des concepts internationaux : certains travaillent un peu, d'autres sont découragés...

## Bibliographie

- Affichard J. (dir.), *Pour une histoire de la statistique*, tomes 1 et 2, Economica et Insee, 1987.
- Afsa C. et Buffeteau S., « L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *Économie et Statistique*, n° 398-399, pp. 85-97, mars 2007.
- Amossé T., « Professions au féminin. Représentation statistique, construction sociale », *Travail, genre et sociétés*, n° 11, p. 31-46, 2004.
- Battagliola F., *Histoire du travail des femmes* (3<sup>e</sup> éd.), La Découverte, coll. « Repères », Paris, (1<sup>ère</sup> éd. 2000), 2008.
- Baudelot C. « Le sexe est-il un résidu ? » in « Différences de sexe sur le marché du travail, temps partiels, salaires inégaux », *Les Cahiers du Mage*, n° 2, p. 35-37, Juin 1995.
- Baudelot C. et Establet R., *Allez les filles !* Seuil, Paris, 1992.
- Baudelot C., Gollac M. et Gurgand M., "Hommes et femmes au travail : des satisfactions comparables en dépit de situations inégales", Premières synthèses, Dares, 99.09, n° 35.2, 1999.
- Baudelot C., Gollac M., Bessière C., Coutant I., Godechot O., Serre D. et Viguier F., *Travailler pour être heureux ?* Fayard, Paris, 2003.
- Baillet A. et Michel S. « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité » *Insee Première* N° 1585, mars 2016.
- Beck J. et Vidalenc J. « Photographie du marché du travail en 2015 », *Insee première* n°1602 juin 2016.
- Blum C., Les situations respectives des femmes et des hommes : statistiques pertinentes, Rapport du CNIS, Paris, 1999.
- Breuil P. et Buisson G., Note 365/DG75-F170 sur *la personne de référence d'un ménage*. Insee, 3 mars 2015.
- Burricand C. et Grobon S. « Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ? » Etudes et résultats n°907, Drees, mars 2015.
- Cabannes P-Y. et Le Minez S. « Refonte de l'enquête Emploi et rénovation du questionnaire : effets sur les indicateurs du marché du travail » Cnis, séance du 21 avril 2014.
- Carré J. J., Dubois P. et Malinvaud E., *La croissance française*, Éditions du Seuil, Paris, 1972.
- Cézard M, « Le chômage et son halo », *Économie et Statistique*, n° 193/194, p. 77-82, 1986.
- Cézard M, « Le rapprochement de l'enquête Emploi et du recensement de la population de 1975 » , *Les catégories socio-professionnelles et leur repérage dans les enquêtes* , Insee, Archives et documents n°38, pp.201-220, 1981.
- Chadeau A. et Fouquet A., « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et Statistique*, n° 136, p. 29-42, 1981.
- Chamki A. « Les écarts de salaires femmes-hommes en 2010 : disparités territoriales par zones d'emploi » *Document d'études* n°196, Dares, décembre 2015.
- Chamki A. et Toulemonde F. « Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes » *Dares-Analyses* n°082, nov 2015.

- Chardon O. et Daguet F. « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007, L'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants » *Insee-Première*, n° 1171, janvier 2008.
- Charnoz P. et Gollac M. « En 2007, le salaire était la première source d'insatisfaction vis-à-vis de l'emploi », *Insee-Première* n°1270, décembre 2009.
- Chenu A., *Les Employés*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1994, nouv. éd. sous le titre *Sociologie des employés*, 2005.
- Concialdi Pierre : « Quand les statisticiens du travail définissent le travail » in *Chronique internationale de l'IREs*, n°145, mars 2014.
- Concialdi P. et Ponthieux S., « L'emploi à bas salaire : les femmes d'abord », *Travail, genre et sociétés*, n° 1, p. 23-42, 1999.
- Coudin E. et Tavan C., « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », *Insee-Première*, n° 1204, 2008.
- Coudin E. et Thélot H, « Le 'halo' du chômage : entre chômage Bit et inactivité », *Insee-Premières*, n° 1260, 2009.
- Couppié T. et Epiphane D « La ségrégation des hommes et des femmes dans les métiers : entre héritage scolaire et construction sur le marché du travail » in *Au-delà du genre, l'insertion, Emploi Formation*, n° 93, CEREQ, p.11-27, 2006.
- Couppié T. et Epiphane D. « Allongement séculaire des scolarités féminines et évolution récente de la ségrégation dans les professions : quelles relations ? », *Économies et Sociétés, Série « Socio-économie du travail »*, AB, 2009, n° 30, pp. 87-122.
- Courson JP. « Les ménages n'auront plus de chefs » *Economie et statistique* n° 149, nov 1982, pp 47-55.
- Daric J., « *L'activité professionnelle des femmes en France* », Travaux et Documents de l'INED, Cahier n° 5, INED-PUF, Paris, 1947.
- Dares « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2015 » *Dares-Analyses* juillet 2016.
- Desplanques G. « Avantages et incertitudes des enquêtes annuelles de recensement en France », *Population-F*, 63 (3), p. 477-502, 2008.
- Desplanques G., « Activité féminine et vie familiale. Travailler devient la norme pour les mères de deux enfants », *Économie et Statistique*, n° 261, p. 23-32, 1993.
- Desrosières A., « Séries longues et conventions d'équivalences », *Genèses*, n° 9, p. 92-97, 1992.
- Desrosières A., Goy A. et Thévenot L., « L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles ». *Economie et statistique*, N°152, pp. 55-81, Février 1983.
- Desrosières A. et Thévenot L., *Les catégories socioprofessionnelles*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2002.
- Downs L. L., « Salaires et valeur du travail. L'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande Bretagne (1914-1920) », *Travail, genre et sociétés*, n° 15, p. 31-49, 2006.
- Duby G. et Perrot M. (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, 5 tomes, Plon, Paris, 1991.

Dupâquier J. (dir.), *Histoire de la population française* Tome 3 : *De 1789 à 1914*, 554 p. et Tome 4 : *De 1914 à nos jours*, 590 p. PUF, 1988.

Duru-Bellat M., *L'École des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* L'Harmattan, Paris, (1<sup>ère</sup> éd. 1990) 2004.

Faucheux H., Neyret G. *Evaluation de la pertinence des catégories soci-professionnelles* Rapport de l'inspection générale de l'Insee 142 p.1999.

Fermanian J-D. et Lagarde S., « Les horaires de travail dans le couple », *Économie et Statistique*, n° 321-322, p. 99-110, 1999.

Foucauld de J-B., *Emploi, chômage, précarité Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir*, Rapport du groupe de travail sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi, n° 108, Conseil national de l'information statistique, 2008.

Fouquet A., « L'invention de l'inactivité », *Travail, genre et sociétés*, n° 11, p. 47-62, 2004.

Fouquet A., « La statistique saisie par le genre », in Laufer J., Marry C. et Maruani M. (dir.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte, Paris, 2003.

Fouquet A. et Charraud A., « L'activité féminine sous le regard du statisticien » in C. Thelot (dir.), *Mélanges en l'honneur de Jacques Desabie*, Paris, Economica, pp. 53-66, 1989.

Freyssinet J., « Taux de chômage ou taux d'emploi, retour sur les objectifs européens », *Travail, genre et sociétés*, n° 11, p.109-120, 2004.

Garden M. « l'évolution de la population active » in Dupâquier J. *Histoire de la population française de 1789 à 1914*, PUF,1988 , p243-267.

Gardey D., *La Dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930)*, Belin, Paris, 2001.

Gautié J., « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Génèses*, n° 46, pp. 60-76, 2002.

Givord P. « Une nouvelle Enquête Emploi » Insee, *Économie et Statistique*, n° 362, pp. 59-66, 2003.

Godinot A. *Pour comprendre le recensement de la population*, Document Insee, 1985.

Gollac M. et Volkoff S., « La Mise au travail des stéréotypes de genre : les conditions de travail des ouvrières », *Travail, genre et sociétés*, n° 8, p. 25-54, 2002.

Gollac M., " Des chiffres insensés ? Pourquoi et comment on donne un sens aux données", *Revue française de sociologie*, n° XXXVIII-1, p.1-36, 1997.

Goux D. « Une histoire de l'Enquête Emploi » Insee, *Économie et Statistique*, n° 362, pp. 41-58, 2003.

Guilbert M., « Résultats de l'enquête sur le travail des femmes salariées », *Revue Française du Travail*, n° 9, décembre, p. 790-803, 1946.

Guilbert M., « Le travail des femmes », *Revue française du travail*, n° 8, 1946, réédité in *Travail, genre et sociétés*, n° 16, p. 7-15, 2006.

Guillemot D. et Marchand O., « 1982-1990 : la population active continue à croître. La croissance de la population active est presque entièrement le fait des femmes », *Économie et Statistique*, n° 261, p. 7-22, 1993.

Hamel C., Rault W. (ed) «Les inégalités de genre sous l’oeil des démographes» *Population et Sociétés* n° 517, décembre 2°15.

Héran F. et Toulemon L., « Que faire quand la population recensée ne correspond pas à la population attendue ? », *Population et sociétés*, n° 411, 2005.

Huet M., « La concentration des emplois féminins », *Économie et Statistique*, n° 154, p. 33-46, 1983.

Huet M., « La progression de l’activité féminine est-elle irréversible ? » *Économie et Statistique*, n° 145, p. 3-17, 1982.

Huet M., « Les catégories statistiques utilisées pour classer les épouses et enfants d’agriculteurs ; des principes à l’usage effectif », *Les catégories socio-professionnelles et leur repérage dans les enquêtes*, Insee, Archives et documents n°38, pp. 41-81, 1981.

Insee Dossier sur l’enquête emploi, *Economie et Statistiques* n°362, 2003.

Insee *Cinquante ans d’Insee ou la conquête du chiffre*. 1996

Insee « Femmes hommes : différences et inégalités » *Économie et Statistique* n°398-399 mars 2007.

Insee « Femmes et hommes - Regards sur la parité » *Insee-références* mars 2012.

Insee « Trente ans de vie économique et sociale » *Insee-références* janvier 2014.

Insee « Dossier Emploi du temps » *Économie et Statistique* n°478-479-480, novembre 2015.

Insee « Couples et familles », *Insee-références* décembre 2015.

Insee « Marché du travail, séries longues », *Insee-Résultats* n°175, février 2016.

Insee « Le Recensement rénové : avancées méthodologiques et apports à la connaissance » *Économie et Statistique*, n°483-484-485, avril 2016.

Insee « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee-références* juillet 2016.

Jany-Catrice F. et Méda D., « Femmes et richesse : au-delà du PIB » *Travail, genre et sociétés* n° 26, p. 147-172, 2011.

Jaulin R., « Gens de soi, gens de l’autre, Esquisse d’une théorie descriptive », Paris, 10/18, 1974.

Kergoat D., *Se battre, disent-elles...*, La Dispute, Paris, 2012.

Labourie-Racapé A., Letablier M-T. et Vasseur A-M., *L’activité féminine, enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle* Cahiers du centre d’études de l’emploi, n° 11, PUF, Paris, 1977.

Lainé F. et Omalek L., « Les métiers en 2020 : progression et féminisation des emplois les plus qualifiés ; dynamisme des métiers d’aide et de soins aux personnes », *Dares Analyses*, n° 022, 6 p., 2012.

Lallement M., *Travail et emploi. Le temps des métamorphoses*, l’Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris, 1994.

Laufer J., « La construction du plafond de verre : le cas des femmes cadres à potentiel », *Travail et emploi*, n° 102, p. 21-29, 2005.

Laufer J., Marry C. et Maruani M. (dir.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l’épreuve des différences de sexe*, La Découverte, Paris, 2003.

Le Ru N., « Séries longues d’emploi par métier et par secteur d’activité à partir des enquêtes Emploi de l’Insee », *Document d’études* n° 158, Dares, 20 p., 2011.

- Locoh T., Hecht J. et Andro A., « Démographie et genre, de l'implicite à l'explicite » in Laufer J., Marry C., Maruani M. (dir.), *Le travail du genre, les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte, Paris, p. 299 à 319, 2003.
- Malinvaud É., *Sur les statistiques de l'emploi et du chômage*, La Documentation française 1986.
- Marbot C., « Le recours aux services à domicile et ses déterminants en France », *Travail, genre et sociétés*, n° 22, p. 31-52, 2009.
- Marchand O., « 50 ans de mutations de l'emploi », *Insee Première* n° 1312, 2010.
- Marchand O., « Les emplois féminins restent très concentrés », *Données sociales*, Insee, p. 495-503, 1993.
- Marchand O. et Thelot C., « Pour une statistique historique », *Genèses*, n° 9, p. 98-101, 1992.
- Marchand O. et Thelot C., *Deux siècles de travail en France*, insee, coll. « Etudes », Paris, 1991.
- Marchand O. et Thelot C., *Le Travail en France, 1800-2000*, Nathan, Paris, 1997.
- Marpsat M. « Chômage et profession dans les années trente » *Economie et Statistique* n° 170, p. 53-69, octobre 1984.
- Marry C., *Les Femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*, Belin, coll. « Perspectives sociologiques », Paris, 2004.
- Maruani M., 2000, *Travail et emploi des femmes*, La Découverte, coll. "Repères", Paris, 4<sup>ème</sup> édition réactualisée, 2011.
- Maruani M., (éd.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 2005.
- Maruani M. et Meron M., *Un siècle de travail des femmes en France, 1901-2011*, La découverte, 2012.
- Maruani M. et Nicole C., *Au labour des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, Syros-Alternatives, Paris, 1989.
- Maruani M. et Reynaud E., *Sociologie de l'emploi*, 4<sup>e</sup> éd., La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2004.
- Meron M. Note A06 Bulletin bibliographique 1983 Insee pp 21-24.
- Meron M., « Femmes et hommes dans l'emploi », in Insee, *L'emploi, nouveaux enjeux 2008*, *Insee Références*, p. 85-93, 2008.
- Meron M., "Statistique et démographie : compter n'est pas neutre : Introduction" in Laufer J., Marry C. et Maruani M. (dir.) *Le travail du genre, les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte, collection "Recherches", p. 277-279, 2003.
- Meron M., Okba M. et Viney X., « Les femmes et les métiers : vingt ans d'évolutions contrastées » Insee, *Données sociales-La société française*, p. 225-234, 2006.
- Meron M., Omalek L. et Ulrich V., « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », in Insee, *France portrait social 2009-2010*, *Insee-Références*, p. 195-217, 2009.
- Meron M, Minni C., « Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans » *Economie et statistique* n°283-284 pp.9-31, août 1995.
- Meron M. et Widmer I., « Les femmes au chômage retardent l'arrivée d'un premier enfant », *Population*, vol. 57, n° 2, p. 327-357, 2002.

Meron M. et Wierinck M. « les obstacles à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes », *Regards sur l'actualité*, n° 317, p. 19-36, 2006.

Meurs D. et Ponthieux S. « L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ? » *Economie et statistique* n°398-399, mars 2007.

Milewski F. (dir.), *Les Inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité*, La Documentation française, Paris, 2005.

Milewski F. et Périvier H. (dir.), « Les discriminations entre les femmes et les hommes » *Revue de l'OFCE 2010/3*, n° 114, 2010.

Minni C., « Femmes et hommes sur le marché du travail : les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents », *Dares Analyses* n° 017, mars 2015.

Minni C., « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses* n° 015, 16 p., 2012.

Muller L., « Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2009 : le salaire horaire des femmes est inférieur de 14 % à celui des hommes », *Dares Analyses*, n° 016, 14 p., 2012.

Okba M., « L'accès des femmes aux métiers : la longue marche vers l'égalité professionnelle », *Dares, Premières synthèses*, n° 31.2, 7 p., 2004.

Pailhé A. et Solaz A. (dir.), *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Ined - La Découverte, Paris, 2009.

Pailhé A. et Régnier-Loilier A. « Le chômage retarde l'arrivée du premier enfant en France » *Population et Sociétés* n° 528, Ined, décembre 2015.

Perrot M., *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

Porte J., « les catégories socioprofessionnelles » in *Traité de sociologie du travail* de G. Friedman et P. Naville, Armand Colin, Paris, t1, 1961.

Ponthieux S. « La mise en commun des revenus dans les couples », *Insee Première* n° 1409, 2012.

Ponthieux S., *Statistique sexuée dans la statistique publique : état des lieux et pistes de réflexion*, Rapport pour la Ministre des Droits des femmes octobre 2013.

Poulain M., Riandey B., Firdion JM., « Enquête biographique et registre belge de population : une confrontation des données » *Population* n° 1, 1991, pp.65-88.

Rosenwald F., « Filles et garçons dans le système éducatif depuis vingt ans », *Insee Données sociales* 2006 pp87-94.

Roy D. « La contribution du travail domestique non marchand au bien-être matériel des ménages : une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps » *Document de travail Insee* F1104, 50 p., 2011.

Salais R., Baverez N. et Reynaud B., *L'Invention du chômage*, puf, Paris, 1986.

De Saint Pol T., Deney A. et Monso O. (2004) « Ménage et chef de ménage : deux notions bien ancrées » *Travail, genre et sociétés* n°11, 2004, pp 63-78.

Sauvy A., *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, (3 vol. 566 p., 627 p. et 467 p.), Paris, Fayard, 1965. Réédition revue : (3 vol. 422 p., 439 p., 476 p), Édition Economica, Paris, 1984.

Silvera R., *Un quart en moins des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, La découverte, Paris, 2015.

- Singly F. de, *Fortune et infortune de la femme mariée*, PUF, Paris, 1987, nouvelle édition 2004.
- Singly F. De et Thélot C. *Gens du privé gens du public la grande différence* Dunod. 1988
- Sofer C., *La Division du travail entre hommes et femmes*, Édition Economica, Paris, 1985.
- Statistique générale de la France (SGF)*, « Résultats des dénombremets de la population de 1851, 1856, 1861, 1866, 1872, 1881, 1986 ».
- Stiglitz J-E., Sen A. et Fitoussi J-P., *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, septembre 2009.
- Tabard N., « Le travail des femmes : part fondamentale du budget et non salaire d'appoint », *Recherches économiques et sociales*, n° 2, 2<sup>e</sup> trimestre, pp. 61-77, 1982.
- Thébaud F., *Écrire l'histoire des femmes*, ENS Éditions, Fontenay-Saint-Cloud, 1998.
- Thélot C., « Le sous-emploi a doublé en quatre ans », *Économie et Statistique*, n° 193, p. 37-42, 1986.
- Thélot C., « L'erreur de mémoire sur la situation professionnelle », *Les ménages, mélanges en l'honneur de Jacques Desabie*, avril 1989
- Thélot H., « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee-Premières*, n° 1207, 2008.
- Thévenot L., « Un emploi à quel titre ; l'identité professionnelle dans les questionnaires statistiques », *Les catégories socio-professionnelles et leur repérage dans les enquêtes*, Insee, Archives et documents n°38, pp. 9-40, 1981.
- Tilly L.A. et Scott W.J., *Les femmes, le travail et la famille*, Editions Rivages, Paris, 1987 (éd. originale : *Women, Work and Family*, Holt, Rinehart and Winston, 1978).
- Topalov C., *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Albin Michel, Paris, 1994.
- Ulrich V., « Logiques d'emplois à temps partiel et trajectoires professionnelles des femmes » in Ariane Pailhé et Anne Solaz (dir.), *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, La Découverte, Paris, p. 225-227, 2009.
- Vallet L-A., « Activité professionnelle de la femme mariée et détermination de la position sociale de la famille: Un test empirique: la France entre 1962 et 1982 » *Revue française de sociologie*, Vol. 27, No. 4, p. 655-696, Oct. - Dec., 1986.
- Villac M. « Deux nouvelles nomenclatures pour mieux connaître la structure des ménages », *Courrier des statistiques* n°26, avril 1983.
- Villeneuve-Gokalp C., « Incidences des charges familiales sur l'organisation du travail professionnel des femmes », *Population*, n° 2, pp. 267-298, 1985.
- Vouillot F., « Introduction au dossier « Formation et orientation : l'empreinte du genre », *Travail, genre et sociétés*, n° 18, p. 23-26, 2007.
- Zeldin T. « Les femmes » in *Histoire des passions françaises 1848-1945* (5 tomes) tome 1, Seuil, coll. « Points Histoire », Paris, p. 399-421, 1981.